



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.




We welcome feedback on its contents.



Communication sur l'engagement 2021-2023



Table des matières

La lettre du Président et du Directeur Général aux parties prenantes	5
TELT et le Pacte Mondial.....	7
Engagement en faveur du développement durable	7
Les chantiers de TELT.....	8
La certification ENVISION	9
La participation aux activités des réseaux du Pacte Mondial des Nations Unies	10
La « Course des ODD » pour un engagement global	10
Le rôle de la recherche scientifique	12
Recherche et développement durable chez TELT.....	12
Projet Smartland : réseaux de transport à émission zéro	13
Innovation au service de l’ouvrage	14
Catalyseur de partenariats binationaux	14
Les Dialogues franco-italiens	14
Master HumanAIze	15
L’implémentation du Building Information Modelling	16
Intelligence artificielle.....	17
Aurora Fellows	17
TELT et les 10 principes du pacte mondial.....	18
TELT et les objectifs de développement durable	19
 ODD 3 et 8 – Mission-S pour la santé et sécurité au travail.....	20
L’avancement des chantiers.....	20
Les 7 valeurs de Mission S.....	22
Campagne de comunicazione Mission S	23
Partenaires de la campagne européenne EU-OSHA.....	24
Focus sur les actions visant au bien-être de l’entreprise	24
Initiatives de sensibilisation à la prévention.....	24
 ODD 5 – L’égalité des sexes dans un secteur complexe	27
L’application de l’équité salariale.....	29
Développement et formation des salariés	30
La politique « Diversité et Inclusion »	31
 ODD 6 – Le contrôle des ressources	32



ODD 7 – Utilisation consciente de l'énergie	34
Les entreprises de la ligne Lyon-Turin unies pour l'optimisation énergétique	34
Bureaux responsables	35
Projet hydrogène	37



ODD 9 – Engagement en faveur d'une chaîne d'approvisionnement responsable	38
Le règlement des contrats antimafia.....	38
Le Code d'Éthique	38
Politique d'achats	38
Évaluation des performances en fonction des critères de développement durable	39
La valeur économique	40
Évaluation des fournisseurs	41
Les chiffres des achats.....	41
Les chiffres des fournisseurs de l'Observatoire du Grand Chantier	42
La Certification de la Direction Achats	44



ODD 11 – Construire une communauté résiliente	45
L'impact économique du tunnel de base.....	45
Nombre actuel de chantiers en France et en Italie	45
Prévisions de l'effectif en France.....	47
Prévisions de l'effectif en Italie	48
Les stratégies pour le territoire	49





ODD 12 – Économie circulaire des matériaux d'excavation	51
La valorisation des matériaux d'excavation	52
La gestion binationale des matériaux d'excavation : l'établissement du « Chantier unique »	53
La collaboration avec le CETU	54



ODD 13 – Le suivi environnemental	55
L'Observatoire de l'environnement en France	56
Le suivi et les collaborations en Italie	56

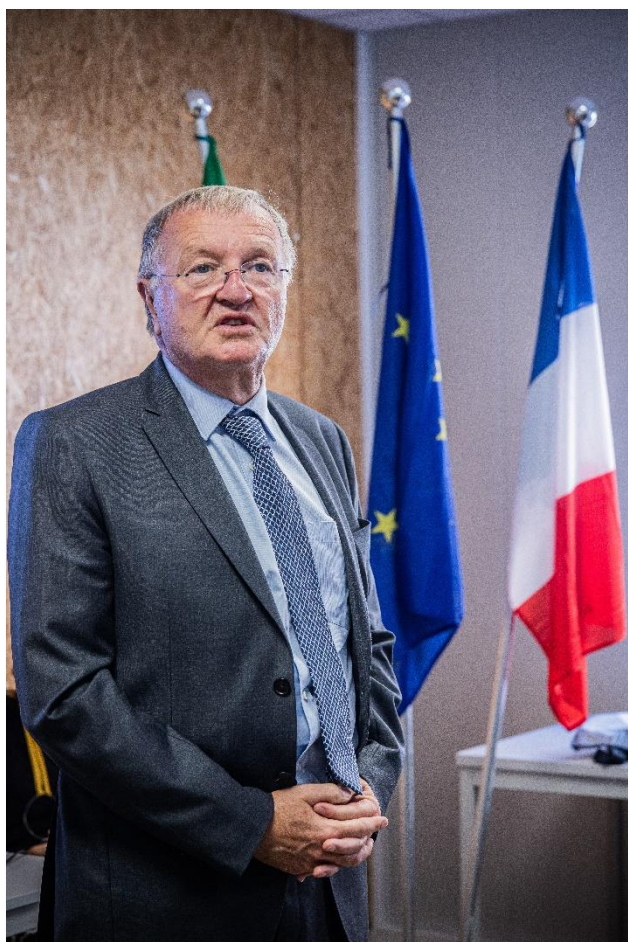


ODD 15 – Engagement en faveur de la biodiversité	57
En Italie : un groupe de recherche pour la conservation de la biodiversité le long des infrastructures linéaires	57

Focus sur la prescription de la résolution CIPE n° 19/2015	58
En France : de multiples initiatives pour la préservation de l’environnement naturel	61
TELT ouvre les portes de ses chantiers au public	62
Les écoles découvrent les mesures d’accompagnement	62
Le Bio Blitz : une journée consacrée à la biodiversité	62
Focus sur la Bruyère des Neiges	63
 ODD 16 – Lutter contre la corruption et pour la transparence	65
Dispositif d’alerte éthique	66
Partenariats pour la lutte contre la corruption	66
 ODD 17 – TELT, un exemple de coopération franco-italienne	67
Antimafia et sécurité sans frontières : un chantier européen	68
Plan triennal de durabilité 2022-2025	69

La lettre du Président et du Directeur Général aux parties prenantes

Depuis son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies en 2015 jusqu'à aujourd'hui, TELT a connu un changement radical de son organisation et du contexte général dans lequel s'inscrit sa mission. Cette transformation a affecté certains actifs internes, tels que l'augmentation du personnel, l'attribution des principaux marchés pour l'excavation du tunnel de base et l'ouverture de tous les chantiers qui en découle. Dans le même temps, cependant, le monde extérieur a lui aussi radicalement changé : la pandémie de Covid-19, l'accélération du Pacte vert pour l'Europe, la révision conséquente du réseau RTE-T, la propagation croissante des conflits, du conflit russo-ukrainien au plus récent au Moyen-Orient, ne sont que quelques-uns des événements qui nous obligent aujourd'hui à réfléchir à ce qu'est le développement durable pour une grande infrastructure telle que celle que TELT est en train de réaliser.



Aujourd'hui, notre engagement dans le Pacte mondial tient compte de manière renouvelée de la priorité qu'aura, à long terme, la nouvelle ligne ferroviaire dont nous avons la charge dans la réalisation de la **transition climatique** ; cependant, par rapport au début de notre société, l'attente des parties prenantes sur la **prise en compte des ODD dès à présent**, sur nos chantiers, est également devenue de plus en plus pressante. Pour ces raisons, au cours de la période 2022-2023, TELT a mis l'accent sur la transparence et la fondation d'une relation toujours plus collaborative avec les territoires : profitant de la croissance exponentielle des activités de suivi environnemental, une opération de diffusion des bulletins environnementaux a notamment été lancée sur le site Internet. Outre l'aspect environnemental, celui du dialogue a également été renforcé par la mise en place de tables et de groupes de travail avec les autorités locales, en France et en Italie, afin d'accompagner le chantier avec des dispositifs permettant de transmettre de manière efficace la valeur économique générée par l'ouvrage pour l'emploi et le logement des travailleurs.

Dans ce contexte, le parcours de la société dans le Pacte mondial a conduit le Conseil d'Administration à placer les personnes au centre, en commençant par les questions de sécurité et de santé. Avec l'augmentation de la production sur les chantiers, « Mission S », le programme de TELT visant à atteindre l'objectif « zéro accident grave » sur les chantiers, s'est intensifiée et fait désormais partie intégrante de nos activités quotidiennes, tout en sachant que l'objectif « zéro » est un objectif possible, mais encore lointain et difficile à atteindre. Dans le cadre de cette maturité d'analyse et de comparaison, le périmètre de la Mission S a également été élargi et **prend**

aujourd'hui en considération la santé, par le biais de campagnes internes de prévention et d'information sur les principales maladies, et de projets dédiés au bien-être psychologique et organisationnel des employés. **Personnes = Ressources = Valeur**. Il résulte de cette équation, par exemple, la politique en faveur des personnes en situation de handicap et le travail étendu sur la diversité et l'inclusion, qui se fonde précisément sur l'identité binationale et biculturelle de TELT.

Il convient également de souligner une autre partie de l'histoire de cette période de deux ans consacrée à l'engagement de la société dans la réalisation d'un ouvrage durable, à savoir les progrès dans le cadre de l'objectif 9 « *Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* » en collaboration avec les instituts de recherche qui, de part et d'autre de la frontière, accompagnent la réalisation du tunnel de base du Mont-Cenis avec des projets d'étude et d'innovation dans différents domaines de la connaissance tels que la biodiversité, l'économie circulaire des matériaux d'excavation et la sociologie de l'organisation.



Par ailleurs, côté lutte contre la corruption, en 2022, TELT a préparé les bases pour une évolution importante : le lanceur d'alerte peut désormais compter sur la plateforme en ligne « *Integrity Line* ». La personne chargée de l'éthique chez TELT a diffusé l'initiative et lancé une campagne de sensibilisation au code d'éthique.

Cette vision écosystémique permet aujourd'hui de considérer le tunnel comme un pôle d'innovation, capable de promouvoir un autre processus de transformation, celui de l'approche collaborative qui dépasse la compétition entre les grands projets et passe aujourd'hui par l'établissement de partenariats et de collaborations avec les plus grands acteurs des infrastructures. Car, comme le rappelle également l'objectif 17, l'Europe ne pourra gagner la bataille du temps que si les leaders de son économie sont capables de coopérer pour imaginer une Union de villes aux frontières fluides et bien connectées, dans laquelle les Personnes peuvent retrouver la dimension de leur vie au-delà des distances, en toute sécurité, en s'appuyant sur une politique du travail réelle et renouvelée, sur une mobilité décarbonée et sur la formation à des comportements responsables.

Le Président
Daniel Bursaux

Le Directeur général
Maurizio Bufalini

TELT et le Pacte Mondial

Tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT) est le promoteur public d'une grande infrastructure linéaire, un tunnel de base alpin entre la France et l'Italie qui, **avec ses 57,5 km, est le plus long d'Europe.**

Elle a rejoint le Pacte Mondial des Nations Unies le 2 novembre 2015 pour soutenir les objectifs de l'ONU et promouvoir les valeurs du Pacte Mondial dans son réseau de parties prenantes. Elle est membre sponsor du Pacte Mondial France depuis 2016 et membre fondateur de Pacte Mondial Italie depuis 2022.

Engagement en faveur du développement durable

L'adhésion au Pacte Mondial est un élément fondamental de la **politique générale de TELT**, de son système intégré de gestion de la qualité (pour lequel la société TELT est certifiée ISO 9001 Qualité, ISO/CEI 27001 Sécurité des systèmes d'information, ISO 14001 Environnement et, depuis 2021, ISO 45001 Sécurité au travail) et de ses politiques spécifiques en matière de **ressources humaines, d'achats, de sécurité et de lutte contre la corruption.**

En 2023, le certificateur AFNOR a confirmé l'ensemble des certifications à travers un nouveau cycle d'audits.

Le **Code d'éthique (CE)** est l'un des documents clés, renouvelé en 2021, qui témoigne de l'engagement de TELT à l'égard des objectifs du Pacte Mondial.

Découvrez la [Politique générale de TELT](#)
Découvrez le [Code d'éthique de TELT](#)



Les chantiers de TELT

Les chantiers pour la réalisation du tunnel de base Lyon-Turin sont actifs dans les deux pays. Le tunnel de base, principal ouvrage de la section transfrontalière, est une infrastructure complexe composée de 2 tubes parallèles de 57,5 km de long destinés à la circulation des trains de voyageurs et de marchandises, de 204 rameaux de sécurité et de 4 descenderies.



Outre les travaux souterrains, TELT gère et coordonne les chantiers à l'air libre, côté français et côté italien, qui assurent les liaisons avec les lignes nationales respectives à travers les nouvelles gares internationales.

Les chantiers sont surveillés 24 h/24 par des centrales de contrôle internes et externes opérant des relevés sur différents paramètres environnementaux (eau, poussière, amiante, radon, etc.), effectués sous la supervision des organismes de contrôle nationaux pour garantir la qualité du territoire et la santé des ouvriers et des citoyens. En novembre 2023, 34,3 km de galeries ont été creusés, tous les chantiers opérationnels pour l'excavation du tunnel de base ont fait l'objet d'un appel d'offres et plus de 2 500 travailleurs sont à l'œuvre.

Le développement durable est un élément clé des contrats fondés sur des clauses spécifiques relatives à l'environnement, à la sécurité et aux aspects sociaux, mais il est également au cœur du **Pacte d'intégrité et de développement durable conclu entre les entreprises, qui est intégré au code d'éthique révisé en 2021. Les fournisseurs de TELT sont tenus de le signer en même temps que le Code d'éthique.**

PACTE D'INTÉGRITÉ ET DE DURABILITÉ LYON-TURIN

ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PROACTIVITE ✓ QUALITE, INNOVATION ET ECO-DURABILITE ✓ <i>Sensibilisation à l'utilisation des Ressources</i>
PERSONNES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Respect des droits universels</i> ✓ <i>Respect et valorisation des ressources humaines</i> ✓ <i>Objectif « Safety First »</i> ✓ <i>La confidentialité considérée comme un droit</i>
CREATION DE VALEUR	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Qualité et diligence dans les rapports avec TELT</i> ✓ <i>Rapport avec le Territoire</i>
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET INTEGRITE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Un parcours toujours encadré par la loi</i> ✓ <i>Comportement exemplaire</i> ✓ <i>Culture de la lutte contre la corruption</i> ✓ <i>Dispositif d'alerte éthique</i>

La certification ENVISION

Sur le plan des certifications en matière de développement durable, TELT s'est engagée dans le processus de certification Envision afin d'évaluer la capacité de l'ouvrage à créer une transformation positive des territoires et de valoriser son engagement dans la poursuite des objectifs de développement durable.

Envision est un plan d'action issu d'une collaboration entre le **Programme Zofnass pour les infrastructures durables** de la Graduate School of Design de l'**Université de Harvard** et l'**Institute for Sustainable Infrastructure (ISI)**. L'ISI est **une organisation de recherche et de formation à but non lucratif**, centre d'une communauté d'organisations et d'individus engagés dans la planification, la conception, la construction et la maintenance d'**infrastructures**.

Le système Envision propose quatre niveaux de certification ; le processus prévoit :

- ✓ une **auto-évaluation du projet** par un **professionnel habilité** (Envision Sustainability Professional) qui fait partie de l'équipe de projet ;
- ✓ une **vérification** par des **inspecteurs agréés par l'ISI** qui, sur la base des informations et des preuves, **peuvent délivrer la certification** correspondante.

Au quotidien, le développement des infrastructures communautaires se heurte aux contraintes des ressources allouées par les ministères et les organismes, chacun selon des calendriers, des programmes, des mandats, des cycles budgétaires et des sources de financement différents.

Le protocole Envision est un outil d'aide à la décision, et non un ensemble de mesures prescriptives, qui :

- ✓ **évalue** les performances d'un projet, mais aussi la manière dont le projet d'infrastructure **contribue à l'efficacité et à la vitalité à long terme des communautés** qu'il dessert ;
- ✓ reconnaît que les **facteurs de développement durable varient au cours du cycle de vie** d'un projet, tout comme la **résilience des projets aux impacts** à court et à long terme ;
- ✓ comprend **64 indicateurs de développement durable et de résilience**, dénommés « crédits », organisés **autour de cinq catégories** : qualité de vie, leadership, allocation des ressources, environnement naturel, climat et résilience. Ces indicateurs servent de **base** à la définition des **critères de développement durable pour les infrastructures**.

En **2023**, **TELT a réalisé une évaluation préliminaire** qui a situé l'ouvrage au niveau Gold, avec un potentiel positionnement futur après les intégrations nécessaires, au niveau Platinum.



La participation aux activités des réseaux du Pacte Mondial des Nations Unies

Dans le cadre de son adhésion aux deux réseaux nationaux, TELT a participé à un certain nombre de groupes de travail et d'activités de formation en France et en Italie. Dans le cadre de la programmation du Pacte mondial Réseau France, la société a participé aux réunions du Club Droits Humains et de l'Accélérateur SDG. En Italie, elle a participé activement au groupe de travail sur les lignes directrices pour la rédaction d'une politique de diversité et d'inclusion (voir [La politique « Diversité et inclusion »](#)) et les 17-18 octobre elle s'est exprimée lors du **forum annuel ODD du Pacte mondial Réseau Italie**, intitulé « **Entreprises et impact : développement durable 5.0** »¹.

La « Course des ODD » pour un engagement global

Dans le cadre de son engagement en faveur de la durabilité et du développement mondial, TELT a décidé de s'impliquer en participant à la course aux objectifs de développement durable (ODD) qui s'est déroulée du 18 au 24 septembre 2023.

Organisée par le Pacte mondial Réseau France, la « Course des ODD » est un événement qui a lieu chaque année pour promouvoir et sensibiliser à l'importance des 17 objectifs définis par les Nations unies. L'ouvrage réalisé par le Promoteur public s'inscrit parfaitement dans le cadre des ODD, en contribuant à améliorer le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises entre la France et l'Italie.



Grâce à l'application STRAVA, les collègues les plus sportifs se sont mis au défi, avec d'autres concitoyens, de parcourir les 17 km prévus par la compétition ; d'autres, en revanche, menant une vie trop sédentaire, ont choisi durant la semaine de prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur, ou de marcher au lieu d'utiliser la voiture ou les transports en commun.

¹ Lors de la huitième édition du forum, les entreprises ont mis l'accent sur la dimension de l'**impact généré** et sur la **capacité du secteur privé à créer une valeur commune** au sein et en dehors de l'entreprise, ainsi que sur les enjeux et les opportunités liées aux différents domaines du développement durable. Les travaux se sont notamment concentrés sur la **dimension économique et sociale** et la dimension **économique et environnementale**, ainsi que sur l'importance pour les entreprises de fixer des objectifs concrets et de mesurer leur impact selon des **critères et des indicateurs de performance clairs, transparents et efficaces**. Une mesure interne adéquate est le signe d'une volonté manifeste et d'une **participation active à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030**.



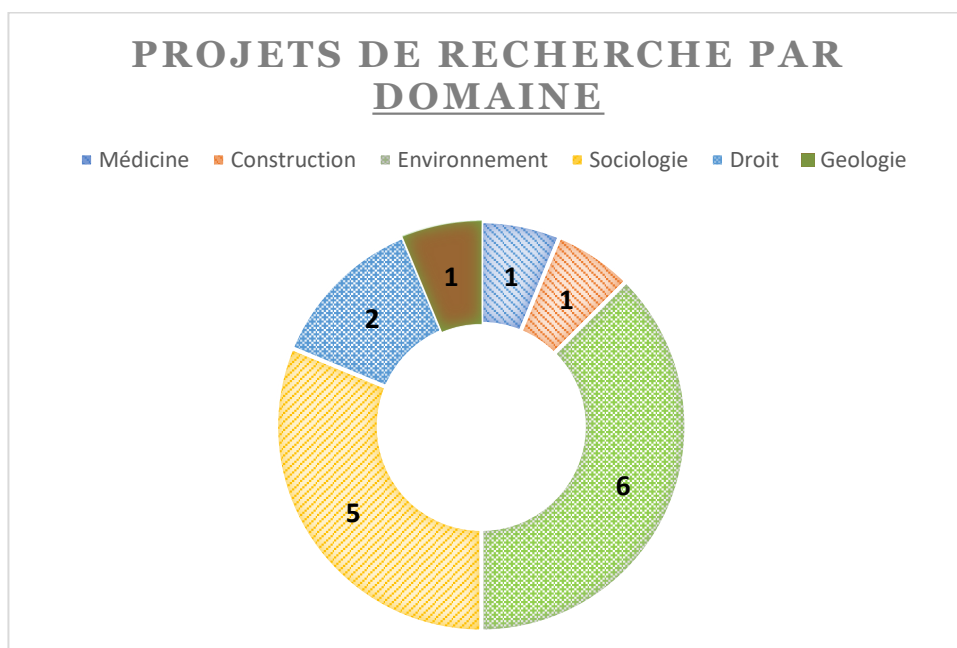
Cynthia Dumoulin, lauréate de la compétition interne de TELT

Le rôle de la recherche scientifique

Recherche et développement durable chez TELT

Depuis 2015, TELT a noué des partenariats avec les plus grands instituts de recherche en Europe et dans le monde. Les principaux partenariats conclus à ce jour sont de deux types :

- l'« **étude commandée** » : avec une portée spécifique, dans laquelle TELT a fait appel à des chercheurs pour **résoudre un problème technique complexe** ;
- le « **projet de recherche** » : dans lequel **l'ouvrage** et l'organisation même du **promoteur public sont devenus l'objet d'expérimentations et d'enquêtes** dans divers domaines de la connaissance.



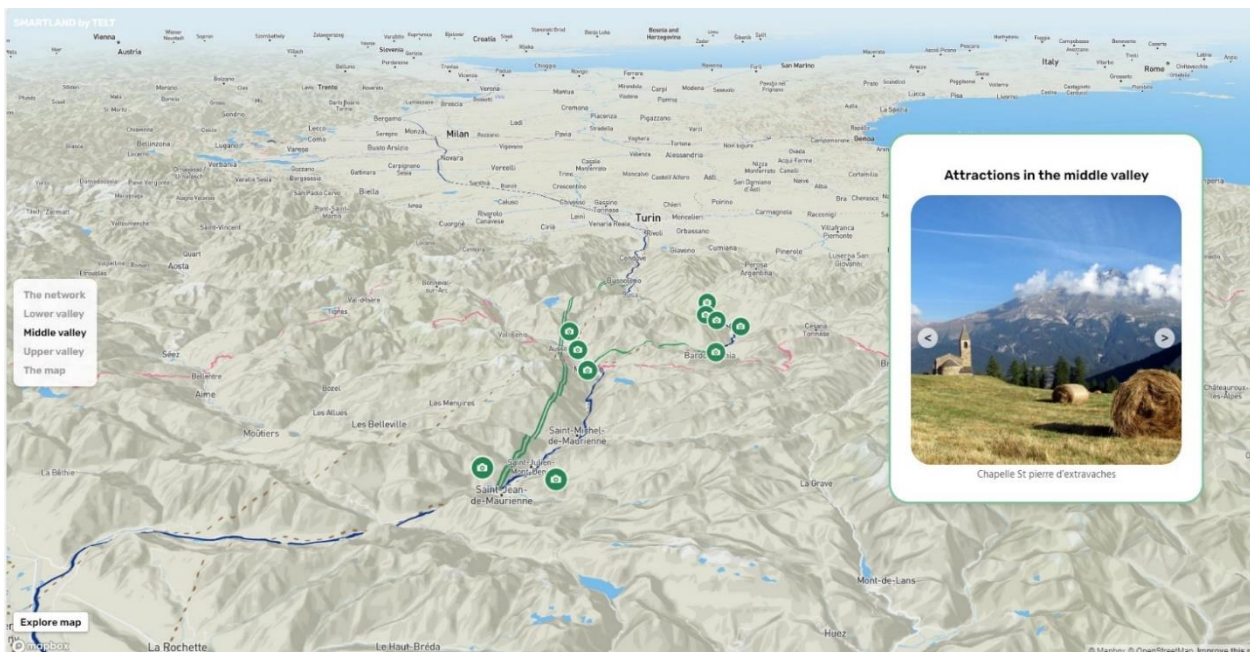
Les projets de recherche mis sur pied ou en cours avec un investissement d'environ 989 000 € pour le cofinancement de bourses et de doctorats sont actuellement au nombre de 16.

Ces investissements font partie de la gestion normale des fonds destinés à la réalisation de l'ouvrage et sont le résultat d'une stratégie du Promoteur public afin de rendre efficaces certains thèmes cruciaux pour la réalisation du tunnel de base (environnement, ingénierie et construction, mais aussi organisation, gouvernance du projet et identité culturelle de la société).

Les partenaires de TELT sont répartis entre la France et l'Italie, les deux pays les plus concernés par la construction de la nouvelle ligne ferroviaire. Il s'agit de l'Université et de l'École Polytechnique de Turin, de l'École de management de Grenoble et de l'Université de Milan Bicocca.

Projet Smartland : réseaux de transport à émission zéro

En novembre 2022, TELT a présenté le projet Smartland à la Transport Research Arena (TRA) à Lisbonne. Ce projet visualise **sur une série de trois cartes les itinéraires et les points de contact des réseaux de transport à émission zéro** : le réseau ferroviaire transeuropéen (RTE-T), la piste cyclable longue distance EuroVelo et le sentier de randonnée longue distance E-Path.



Le projet s'articulait alors sur trois points clés, à savoir la nécessité de :

- réduire les émissions pour le transport touristique des personnes ;
- mettre en œuvre des services et des infrastructures de mobilité démocratique ;
- étendre la réflexion sur les transports légers à toutes les échelles, des zones métropolitaines jusqu'aux liaisons européennes longue distance.



Dans les mois suivants, TELT et son partenaire Spin Unit ont continué à développer Smartland comme une passerelle vers le potentiel des vallées de Susa et de la Maurienne intéressées par les travaux de la nouvelle ligne Lyon-Turin (goulot d'étranglement du corridor méditerranéen RTE-T), mais en même temps traversées par les itinéraires EuroVelo et E-Path. Lors de la Smart City Expo 2023 à Barcelone, la version bêta de Smartland a été publiée sous la forme d'une application web en anglais, navigable et accessible à partir d'appareils mobiles.

La **liaison des infrastructures ferroviaires avec les pistes cyclables et la mobilité douce en général** devient dans l'application Smartland une opportunité de découvrir les territoires alpins à trois hauteurs (basse, moyenne, haute vallée) comme des points d'intérêt historico-culturels, sportifs, œnologiques et gastronomiques. Le projet Smartland fait partie d'une réflexion plus large de TELT sur le thème de la mobilité dans la zone alpine.

Innovation au service de l'ouvrage

Catalyseur de partenariats binationaux

L'un des objectifs de TELT est de renforcer la coopération entre les institutions culturelles françaises et italiennes autour de la nouvelle ligne ferroviaire, afin de créer un contexte d'attention et d'engagement en faveur du développement socioéconomique des vallées.

C'est la raison pour laquelle TELT a **soutenu l'intérêt de certains chercheurs franco-italiens pour la réalisation de séminaires communs sur le thème de la durabilité et des retombées positives de l'ouvrage sur les zones internes.**

Les séminaires ont obtenu le label universitaire franco-italien et ont réuni non seulement les universités de Turin, Milano Bicocca et de Grenoble-Alpes, mais aussi de l'OCDE, du Pacte mondial Italie et de l'Université francophone outre-Atlantique de Montréal.

En 2023, dans le cadre d'une collaboration scientifique avec l'Ecole de Management de Grenoble, une équipe franco-italienne a mené un projet de recherche sur les cultures d'apprentissage chez TELT et le statut des nouvelles technologies et de l'IA dans l'organisation des « connaissances » des techniciens de l'entreprise. Les résultats de ce projet ont apporté une contribution importante à la communauté universitaire qui étudie la culture organisationnelle et la gestion de la culture. Le 3 novembre, le professeur Taran Patel, chef de file du projet, a fait une présentation du cas TELT dans le cadre d'une conférence à la [ZHAW School of Management and Law](#). Pour l'entreprise, ce type de recherche appliquée représente une ligne guide essentielle pour renforcer les processus d'innovation.

Les Dialogues franco-italiens

En novembre 2022, le directeur général de TELT a participé à l'événement organisé par Ambrosetti intitulé « *Le traité du Quirinal et son engagement envers les jeunes générations* » dans le cadre des « *Dialogues italo-français* ». Cet événement a eu lieu à l'occasion du **premier anniversaire** du Traité entre la République italienne et la République française pour une coopération bilatérale renforcée, signé le 26 novembre 2021. En juillet 2023, TELT a à nouveau été présente avec la participation de Maurizio Bufalini (alors Directeur adjoint et aujourd'hui Directeur général) à une session de Dialogues consacrée aux infrastructures binationales.



Les Dialogues franco-italiens pour l'Europe sont une plateforme de discussion de haut niveau ouverte aux dirigeants français et italiens. Ils se réunissent régulièrement et discutent, de manière confidentielle et ouverte, des questions prioritaires pour les entreprises et l'économie, et plus généralement pour l'avenir de l'Europe et des nouvelles générations, en définissant des stratégies et en faisant des propositions pour renforcer encore les relations entre les deux pays.

Lancé en 2018 par les universités italienne [Luiss Guido Carli](#) et française [Sciences Po](#) en collaboration avec [The European House – Ambrosetti](#), le projet a une durée pluriannuelle et se déroule alternativement à Rome et à Paris. Il bénéficie du patronage de l'ambassade de France en Italie et de l'ambassade d'Italie en France.

Découvrez l'événement [« Le Traité du Quirinal et son engagement envers la jeune génération »](#)

Master HumanAIze

Destiné aux humanistes, le « HumanAIze » est un master interuniversitaire créé par l'UniTO et le PoliTO, que TELT s'est engagé à promouvoir. Promu par Stem By Women, le master a été lancé en 2023 et envisage un parcours de formation innovant sur les projets STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), associant les sciences humaines et sociales à la technologie et à l'intelligence artificielle.



Dans ce contexte, TELT a été le protagoniste d'une *Lectio magistralis* dans le cadre des activités didactiques du master : le cours de Salvatore D'Alfonso, BIM manager chez TELT, a conduit les 24 étudiants du master à réfléchir au processus de Building Information Modeling (BIM), largement utilisé dans les infrastructures modernes. Basé sur un modèle numérique intelligent de l'ouvrage, le BIM est un jumeau virtuel capable de fournir toutes les informations nécessaires à la création et à la gestion rapide et durable du projet.

Dans le cadre de la collaboration avec les étudiants du master, TELT a également accueilli un stagiaire, créant ainsi les conditions d'un cercle vertueux formation-travail.

Durant le mois de mai, l'étudiant a été sélectionné pour effectuer un stage au sein de la société, auprès de la Fonction ICT. En novembre 2023, suite à l'excellente collaboration avec l'étudiant de master, TELT a manifesté son intérêt pour continuer à soutenir l'initiative « HumanAIze ».

L'implémentation du Building Information Modelling

Le BIM vise à déterminer, d'une part, l'intégration de données et de plans dans toutes les phases qui constituent le cycle de vie complet de l'ouvrage, de la faisabilité à la construction, en passant par l'exploitation et, d'autre part, la communication et la coopération entre les différents acteurs impliqués dans un projet.

La coordination et la mise à jour des informations (conception architecturale, structurelle et des installations, caractéristiques et propriétés des matériaux, composants et systèmes, planification des phases de réalisation, calendrier et coûts d'exécution, travaux d'entretien) permettront de contrôler le processus global, contribuant ainsi à rendre le processus de construction plus rapide, moins coûteux, plus fiable et moins sujet aux erreurs ou aux risques, tout en garantissant une plus grande efficacité des choix du management. Aujourd'hui, le BIM est en cours d'implémentation dans le cadre du tunnel de base, à travers un processus de formation des personnes principalement impliquées dans le processus.



Intelligence artificielle

En 2022, TELT a rejoint Claire, un réseau formant une confédération paneuropéenne de laboratoires de recherche en intelligence artificielle en Europe. Ses groupes et organisations membres se sont engagés à travailler ensemble pour atteindre l'excellence européenne dans tous les aspects de l'IA, **en mettant l'accent sur l'humain**. En tant que Promoteur d'un ouvrage qui est un symbole d'innovation, TELT est sensible au sujet de **l'intelligence artificielle au service des grands ouvrages** et poursuit l'objectif du « Tunnel connecté ».

C'est également dans cet objectif que la collaboration d'Emanuela Girardi, Présidente d'Adra, l'agence européenne en charge de l'élaboration de la nouvelle politique de l'UE en matière d'IA, a été intégrée au sein de TELT. Outre leur incidence sur certains aspects fondamentaux de la société, deux séminaires ont été organisés en 2023 avec la contribution d'Emanuela Girardi afin de diffuser les connaissances sur le sujet auprès des employés de TELT. En particulier :

- 20 juin 2023 – Séminaire intitulé « *L'intelligence artificielle entre opportunités et risques* » : à cette occasion, les participants ont exploré la façon dont **l'IA révolutionne la vie quotidienne** et continuera de le faire à l'avenir, en transformant la façon dont les gens se déplacent, communiquent, apprennent, se soignent et travaillent ;
- 26 septembre 2023 — Séminaire intitulé « *Intelligence Artificielle Générative (GEN-AI)* » : cette rencontre a illustré **le fonctionnement des modèles qui génèrent du texte, des images et des vidéos de manière autonome** (*Chat GPT, DALL-E2, Bard et Midjourney*), leur niveau de sécurité et les risques de désinformation et de manipulation de l'information, mais aussi la **contribution que l'IA peut apporter** dans le domaine du développement durable, de la conception de bâtiments écologiquement durables à la gestion des déchets.

Aurora Fellows

Au cours de la période de référence, TELT a rejoint le projet Aurora, un programme de **bourses pour les moins de 21 ans de la vallée de Suse et la Maurienne**, c'est-à-dire un parcours de formation pour les jeunes étudiants.

Ce projet comporte trois étapes :

1. soutien à **l'identification des aspirations** (intérêts et propensions) en mettant l'accent sur la conscience de soi et la compréhension de son potentiel ;
2. **connaissance des domaines d'intérêt** en se connectant au monde extérieur et en stimulant l'expérimentation en dehors de sa zone de confort, **en encourageant la discussion avec des experts internationaux** sur des sujets liés aux technologies de pointe et à l'innovation ;
3. **développement de compétences en leadership** grâce à des discussions avec des tuteurs et des leaders du secteur, afin d'apprendre de leur expérience et d'avoir l'opportunité d'accéder à des événements et des stages exceptionnels.

Au cours du mois de novembre 2023, TELT accueillera certains des participants à ce projet pendant une semaine pour une expérience de « *shadowing* » en situation de travail, c'est-à-dire pour découvrir ce que fait un responsable du secteur et donner ainsi aux jeunes qui se préparent au monde du travail l'occasion de découvrir ce qu'est réellement le quotidien au sein d'une entreprise.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

TELT et les 10 principes du pacte mondial

PRINCIPES 1 – 2 DROITS DE L’HOMME | Politique générale de TELT

Le respect des droits de l’homme est présent dans tous les processus clés de l’entreprise, de la sélection du personnel à la surveillance des risques en passant par la sécurité des travailleurs.

PRINCIPES 3 – 4 – 5 – 6 TRAVAIL | Politique des ressources humaines de TELT

TELT vise à établir une relation de confiance mutuelle avec ses employés grâce à des conditions d’emploi modernes et appropriées, comprenant la logistique, des tâches stimulantes, la liberté d’action et des possibilités de développement personnel.

PRINCIPES 7 – 8 – 9 ENVIRONNEMENT | Politique environnementale de TELT (conforme à la norme ISO 140001)

TELT s’engage à promouvoir non seulement la protection de l’environnement mais aussi, dans la mesure du possible, « l’amélioration » des écosystèmes dans lesquels se trouvent les chantiers du futur tunnel de base du Mont Cenis. Ce **pilier de la politique environnementale de TELT** est diffusé par l’entreprise, dans son rôle de maître d’œuvre, à tous les fournisseurs et collaborateurs externes avec l’application du Système intégré de gestion de la qualité et en considérant la protection et la sauvegarde de l’environnement comme un objectif incontournable à atteindre et à améliorer constamment.

PRINCIPE 10 – Politique anti-corruption de TELT

Les entreprises s’engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris contre l’extorsion de fonds.

TELT dispose d’une **politique spécifique de lutte contre la corruption et la fraude** (également conforme au point 10 du Pacte mondial des Nations unies) que l’ensemble du personnel (ainsi que les collaborateurs et les contractants) est tenu de respecter. Un **Pacte d’intégrité et de durabilité** a également été élaboré, auxquels tous les fournisseurs sont tenus de se conformer.

Pour plus de détails sur les partenariats, voir la section : [Partenariat pour l’anticorruption](#) au chapitre [ODD 16 – Lutte contre la corruption et transparence](#).

TELT et les objectifs de développement durable

TELT a remis sa première Communication sur l'Engagement au Pacte mondial Réseau France le 2 novembre 2017 et l'a renouvelée en 2019, 2021 et 2023. En 2022, elle a entamé un nouveau parcours en participant à la fondation du Pacte Mondial Réseau Italie.

Aujourd'hui, quelques années plus tard, elle a développé un engagement consolidé en faveur de la responsabilité sociale d'entreprise en intégrant à sa stratégie les objectifs de l'Agenda 2030.



La prise de conscience de l'importance de sa mission et du cadre international dans lequel s'inscrit le tunnel de base s'est traduite par deux bonds importants.

- Les **rapports sur la durabilité de la société** (2019, 2020, 2021, 2022), joints à la présente communication et conçus pour un reporting selon les normes GRI, en lien avec les principes du Pacte mondial et les Objectifs de Développement Durable.
- **Un accent sur les principaux objectifs de développement durable** pour lesquels l'entreprise a travaillé le plus étroitement au cours des deux dernières années, à savoir :

L'OBJECTIF 3	Garantir la santé et le bien-être pour tous et à tout âge
L'OBJECTIF 5	Réaliser l'égalité des sexes et l'autodétermination pour toutes les femmes et les filles
L'OBJECTIF 6	Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous
L'OBJECTIF 7	Garantir l'accès de tous à des systèmes énergétiques abordables, fiables, durables et modernes
L'OBJECTIF 8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
L'OBJECTIF 9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
L'OBJECTIF 11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
L'OBJECTIF 12	Établir des modes de consommation et de production durables
L'OBJECTIF 13	Lutte contre les changements climatiques
L'OBJECTIF 15	Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable de l'écosystème de la Terre
L'OBJECTIF 16	Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives axées sur le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux
L'OBJECTIF 17	Renforcer les moyens de mise en œuvre et renouveler le partenariat mondial pour le développement durable

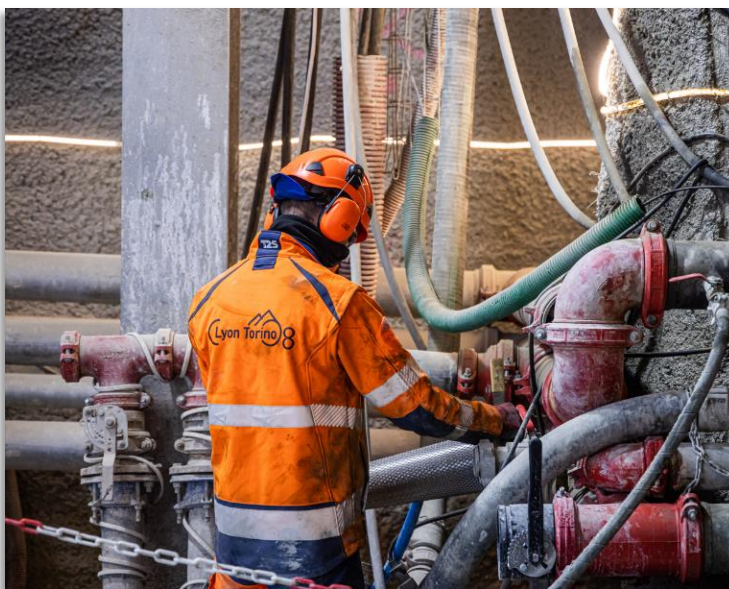
Les valeurs du Pacte Mondial sont présentes dans tous les processus de l'entreprise et sont continuellement communiquées dans les bureaux et aux fournisseurs.

Découvrez le [Rapport sur la Durabilité 2022](#) Découvrez le [Rapport sur la Durabilité 2021](#)
 Découvrez le [Rapport sur la Durabilité 2020](#) Découvrez le [Rapport sur la Durabilité 2019](#)
 Découvrez le [Rapport sur la durabilité 2020 en vidéo](#)

La mission de TELT fait appel à des compétences et à un professionnalisme de haut niveau qui nécessitent des espaces partagés conçus de manière appropriée afin de pouvoir fonctionner au mieux.

En 2021, la planification du nouveau siège et des centres d'accueil de TELT a commencé, y compris les **transformations apportées par la COVID, le smartworking et le début de la construction du tunnel de base.**

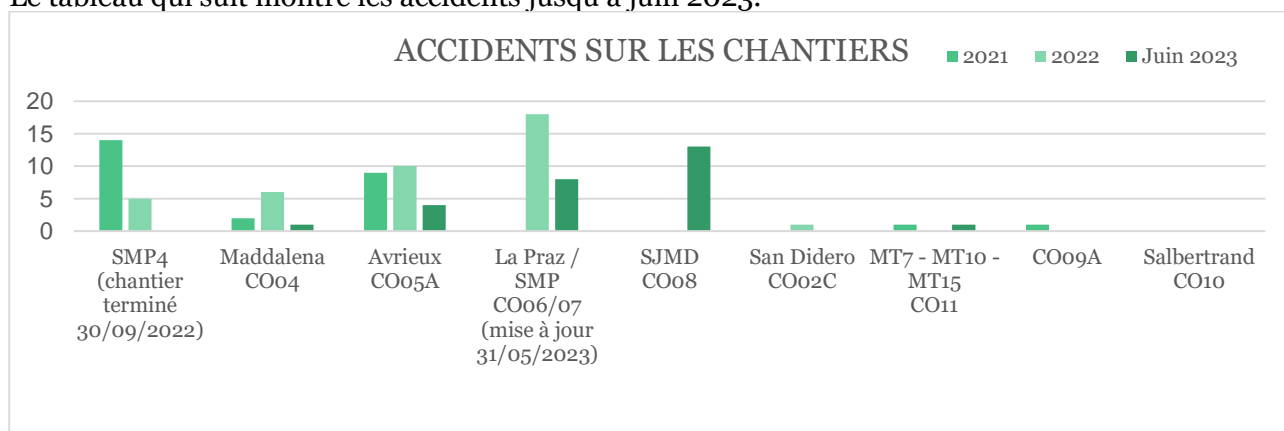
La société a donc abordé les travaux des nouveaux bureaux de Turin et de Chambéry, la rénovation de ceux de Modane (bureaux et centre d'accueil des visiteurs) et la réalisation des centres d'accueil des visiteurs de Chiomonte et de Suse comme une occasion de concevoir des **espaces osmotiques, capables de placer au centre des activités les personnes et l'ouvrage.**



L'avancement des chantiers

Au cours de la période 2022-2023, il a été enregistré une baisse du nombre d'accidents du travail survenus au chantier de Saint-Martin-la-Porte, le plus ancien chantier français parmi ceux actuellement en activité, et au chantier des niches de la Maddalena, ainsi qu'à La Praz/SMLP. Ce résultat est le fruit d'une campagne de sensibilisation efficace en matière de SLT (Santé et Sécurité au Travail) menée à la suite de visites spécifiques sur les chantiers au fil des ans (en cumulant les trois chantiers susmentionnés, on en recense 6 en 2021 et 3 en 2022).

Le tableau qui suit montre les accidents jusqu'à juin 2023.



Le chantier CO5A pour la réalisation des puits de ventilation d'Avrieux présente également des données positives et, par rapport à 2023, on constate une diminution du nombre d'accidents du travail, ainsi que des observations négatives des inspections du service SLT de TELT (une en 2021, zéro en 2022 et 2023).

Bien qu'en dehors de la période analysée par le présent document (les données ne concernent que la période allant jusqu'en juin 2023), il convient de mentionner un accident survenu sur le chantier opérationnel 6-7 à Saint-Martin-la-Porte où. Le 7 novembre 2023, pour des raisons encore inconnues, un ouvrier a été retrouvé sans vie dans le laboratoire d'essais de béton du chantier. La fonction SLT de TELT attend plus d'informations sur la dynamique de l'accident ; ça également afin de pouvoir établir un retour d'expérience conforme au le **projet Missions S** (Mission Safety), résultat de l'engagement de TELT pour la sécurité au travail sur les chantiers du Lyon-Turin en France et en Italie. Le programme a vu le jour à la fin de l'année 2018 et s'est ensuite doté d'une "identité" de communication propre, établie à partir d'un benchmarking et d'un parcours d'entretiens **entretiens avec les principaux acteurs de la sécurité sur les chantiers** (responsable de la sécurité pour TELT, directeur construction, coordinateurs des chantiers opérationnels, deux des principaux responsables de chantier, coordinateurs de sécurité de France et d'Italie, et responsables de la sécurité des entreprises (Spie Batignolles et Vinci). Ces entretiens ont non seulement permis de recueillir du matériel et des points de vue pour créer la matrice de communication de la Mission S, mais ont également servi de forum pour « engager » tous les acteurs dans le défi ambitieux de viser le « zéro accident grave » sur les chantiers du Lyon-Turin pendant les travaux. L'un des piliers du programme est justement l'approfondissement et la diffusion à l'ensemble des acteurs du chantier des causes d'un accident pour enclencher un cercle vertueux de connaissance-conscience-prévention.

L'objectif prioritaire est la prévention de tous les accidents. Pour y parvenir, TELT a défini une stratégie qui s'inspire également des meilleures pratiques pour donner suite à des recherches sur le sujet en partenariat avec plusieurs instituts scientifiques et des études de benchmarking impliquant BBT, ALPTRANSIT, GRAND PARIS, VOLVO. Travailler avec ceux qui visent l'excellence, le développement technologique et l'innovation en ne se contentant pas du respect des normes ou des pratiques établies est indispensable, surtout en matière de sécurité.

Le programme s'articule autour de **cinq actions de base** :

- Renforcement du contrôle des chantiers
- Technologie de pointe
- Benchmarking constant
- Formation à tous les niveaux
- Un engagement et une implication élevés des entreprises





This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Les 7 valeurs de Mission S

La mission est fondée sur la responsabilité de chacun et le sentiment d'appartenance. Mission S est une invitation permanente à prendre soin de soi et des autres afin que la sécurité devienne toujours plus une culture commune.

TELT estime que la sécurité et la productivité doivent communiquer : travailler en sécurité, c'est mieux travailler.

Le programme Mission S **croit aux sept valeurs suivantes et les défend** :

UNITÉ : pour une sécurité maximale, une unité maximale est essentielle.

L'engagement de Mission S lie la France et l'Italie, la maîtrise d'ouvrage et les entreprises, les responsables et les travailleurs de toutes nationalités sous une même vision opérationnelle et réglementaire. C'est une question de coordination, d'intégration forte dans un contexte complexe, mais avant tout d'esprit collectif.

INNOVATION : les technologies pour creuser et construire sont innovantes, pour TELT les solutions pour assurer la sécurité doivent l'être aussi.

Des systèmes avancés sont utilisés sur les chantiers de construction, qu'il s'agisse de la détection des personnes, des capteurs de mouvement ou des mesures d'urgence. Pour choisir avec qui travailler, le principal critère est d'aller au-delà des propositions traditionnelles. Mission S innove en matière de réglementation, de processus de contrôle et d'outils de sensibilisation.

RIGUEUR : l'action de Mission S se distingue par le degré d'attention accordé à chaque activité.

Sur les chantiers, TELT vérifie tout méticuleusement : les paramètres environnementaux, le respect des procédures, les causes des incidents. L'ordre et la précision sont la base d'un travail sûr, et l'entreprise est aussi très exigeante envers elle-même et ses employés auxquels elle demande la même rigueur.

FORMATION : Mission S favorise la préparation au travail, l'échange d'expériences, la communication entre les équipes et les entreprises, et le dialogue à tous les niveaux.

Chez TELT, la mise à jour et l'apprentissage sont permanents, tout comme le dialogue avec les syndicats et les autres acteurs du secteur, afin de partager les réalisations et les innovations dans son approche, car « la transparence renforce l'engagement ».

IMPLICATION : quand il s'agit de participer activement à un grand ouvrage, chacun est responsable d'une entreprise commune : construire le plus long tunnel du monde avec le risque le moins élevé possible pour les personnes.

Mission S implique et transmet le sentiment de « travailler ensemble sur le front d'excavation, sur les constructions, sur les routes, et de se protéger mutuellement », en faisant prendre conscience aux professionnels que leurs choix sont déterminants.

ATTENTION : La réalisation d'ouvrages en souterrain est un métier exigeant, tant physiquement que mentalement.

Mission S a pour objectif de rendre le travail des hommes et des femmes sûr et agréable. Un environnement bien organisé est un environnement respectueux de la santé. Le sens profond du programme est la prise en charge des personnes, les mesures mises en place concernant leurs conditions de vie même en dehors du lieu de travail.

VOLONTÉ : TELT a créé Mission S parce qu'elle ne se contente pas du *statu quo*.

L'entreprise veut élever les normes de sécurité, investir dans les connaissances et les technologies en collaboration avec les entreprises, en faisant la différence par les résultats, et pas seulement par les mots. Sur les chantiers une culture de la présence, de la responsabilité personnelle et de l'engagement collectif est entretenue. La mission de TELT est « une sécurité pour et grâce à tous ».

Le chantier unique de la nouvelle ligne ferroviaire mixte Lyon-Turin unit deux pays dans une constellation de valeurs qui constituent un défi technique et humain avec, au cœur, une culture commune de la sécurité.

Campagne de comunicazione Mission S

À l'occasion de la **Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail**, TELT a mené lors de ces deux dernières années plusieurs actions de sensibilisation et de diffusion au/du programme.

En avril 2022, sur le **chantier de Saint-Martin-la-Porte** a été organisé un **événement** qui, outre la célébration des 10 premiers kilomètres d'excavation du tunnel, **a réaffirmé les éléments clés du programme Mission S**. En particulier, l'accent a été mis sur ses deux objectifs ambitieux mais réalistes : zéro accident mortel ou grave et réduction au minimum des accidents légers.



En avril 2023, à l'occasion de la **Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail**, une campagne d'équipement a été lancée sur tous les chantiers opérationnels avec des totems dédiés aux thèmes de la Mission S. Une **vidéo** consacrée aux **7 valeurs de la Mission S** a également été diffusée sur les réseaux sociaux.

Découvrez-en davantage sur [MISSION S](#)
Cliquez ci-contre pour découvrir la [VIDÉO](#) sur Mission S
Cliquez ci-contre pour découvrir la [PAGE D'ACCUEIL du SITE](#) dédiée



Partenaires de la campagne européenne EU-OSHA

Depuis 2021, TELT est partenaire de la campagne de l'UE visant à rendre les lieux de travail européens plus sûrs, plus sains et plus productifs, dans l'intérêt des entreprises, des travailleurs et des gouvernements. Avec l'EU-OSHA, elle promeut une culture de la prévention des risques visant à améliorer les conditions de travail en Europe.



Découvrez-en davantage sur [EU-OSHA](#)

Focus sur les actions visant au bien-être de l'entreprise

La période 2022-2023 a été une période importante pour reconstruire les relations sociales et le bien-être de l'entreprise de TELT après les années de pandémie.

- En octobre 2022, TELT s'est réuni dans le cadre de la Fondation Cavour et a pris connaissance avec fierté des chantiers actifs grâce aux récits des chefs de projet directement impliqués. L'Agora a surtout été l'occasion pour les salariés d'exprimer leurs forces et leurs faiblesses et de soumettre à la direction quelques sujets importants de la vie de l'entreprise ;
- C'est également à l'automne 2022 qu'ont débuté les premières activités approfondies visant à accroître le bien-être perçu dans l'entreprise, en commençant par la préparation d'un questionnaire remis au début de l'année 2023 (élaboré par l'Université de Milan Bicocca et l'École de management de Grenoble, comme indiqué dans le chapitre « [Le rôle de la recherche scientifique](#) ») ;
- Au **printemps 2023**, grâce au soutien du consultant AIFI spécialisé dans les relations binationales France-Italie au sein des entreprises, a été lancée la mission qui prévoit, à partir des points sensibles relevés lors des consultations, la conception et la mise en œuvre du **plan d'action** visant à **favoriser le bien-être et le développement des employés en période de transformation profonde**. Le benchmarking de cas similaires (par exemple, la société qui gère le tunnel du Mont-Blanc), les groupes de discussion et les initiatives concrètes (par exemple, l'apprentissage biculturel, animation théâtrale, etc.) seront la clé de voûte de la réalisation du plan.

Initiatives de sensibilisation à la prévention

Outre la sécurité dans les bureaux et sur les chantiers, le programme Mission S est également consacré à la santé des employés en mettant en œuvre des initiatives de communication sur l'importance de la prévention, de veiller sur soi-même, ce qui est fondamental pour un environnement de travail qui place ses employés et leur santé au centre de ses préoccupations.

À l'automne 2023, TELT a rejoint les mouvements de sensibilisation à l'importance de la prévention du cancer, en les diffusant en interne au sein de la société par le biais d'une communication appropriée, et en organisant des événements ad hoc. À cette fin, les mois d'octobre et de novembre ont été consacrés à la prévention du cancer chez la femme et chez l'homme.

En particulier, la société s'est concentrée sur les initiatives suivantes :

- le **Mois Rose** consacré à la prévention du cancer du sein, l'un des plus fréquents, mais dont le dépistage précoce peut sauver des vies.

Pendant le mois d'octobre, les centres de diagnostic ouvrent leurs portes en France et en Italie pour des visites et des examens gratuits. TELT, au moyen d'une communication hebdomadaire reposant sur des événements, des informations et des liens utiles pour accéder aux services de prévention régionaux et nationaux, a rappelé à ses employés l'importance de participer à cette initiative, pour eux-mêmes et leur famille.

En **Italie**, le **Mois Rose** est promu surtout par la **Fondation AIRC pour la recherche sur le cancer** et **Lilt, ligue italienne de lutte contre le cancer**, l'un des plus anciens partenaires de **Just The Woman I Am**.

Le symbole international de la lutte contre le cancer du sein est le célèbre **ruban rose** de Lilt, qui donne sa couleur au mois d'octobre.



Cliquez ci-après pour écouter le [MESSAGE VIDÉO du DG](#)

La campagne **octobre rose** n'est que le **point de départ d'un engagement croissant** en faveur de l'approfondissement de la connaissance des outils de suivi périodique et de l'écoute permanente du corps.

Au cours du mois d'octobre, la société a organisé deux événements : les « **Cafés roses** », avec le témoignage d'une collègue pour discuter de l'autopalpation mammaire et de la terminologie correcte de la lutte contre le cancer, et « **TELT en Rose** », journée au cours de laquelle les employés ont été invités à porter un vêtement ou un accessoire de couleur rose pour montrer leur solidarité et leur engagement dans la prise de conscience de l'importance de la prévention.

- **Movember**, rendez-vous annuel dont le terme est un jeu de mots entre novembre (le mois au cours duquel l'initiative a lieu) et « **Mo** », **premières lettres de « moustache »**, dédié à la sensibilisation aux cancers masculins, en particulier le cancer de la prostate.

TELT a consacré le mois de novembre à la sensibilisation au dépistage précoce. L'information est fondamentale pour accroître l'efficacité des traitements, réduire le nombre de décès, encourager les hommes à rechercher d'éventuels antécédents familiaux de cancer et à adopter un mode de vie plus sain.



Durant le mois de novembre, les hommes qui adhèrent à l'initiative se laissent pousser la moustache afin d'accroître la prise de conscience concernant la santé masculine en partageant un symbole qu'ils peuvent laisser pousser juste « sous leur nez ». En Europe, **Movember** est en effet symbolisé par la « moustache ».

Movember est un mouvement caritatif mondial qui finance la recherche sur la prévention, le diagnostic et le traitement de la maladie. Les cancers de la prostate ou des testicules sont encore des sujets tabous pour les hommes et la prévention semble être un sujet qui ne les concerne pas. C'est pourquoi il est important d'en parler, de diffuser des informations correctes, de sensibiliser à l'importance des visites et examens préventifs, de diffuser des modes de vie corrects et de promouvoir la recherche pour augmenter l'efficacité des traitements.

« Notre **programme Mission S**, outre la sécurité sur les chantiers et au travail, **traite également de la santé personnelle**. Octobre rose et les initiatives internes de sensibilisation à la santé masculine font partie de ce programme. »

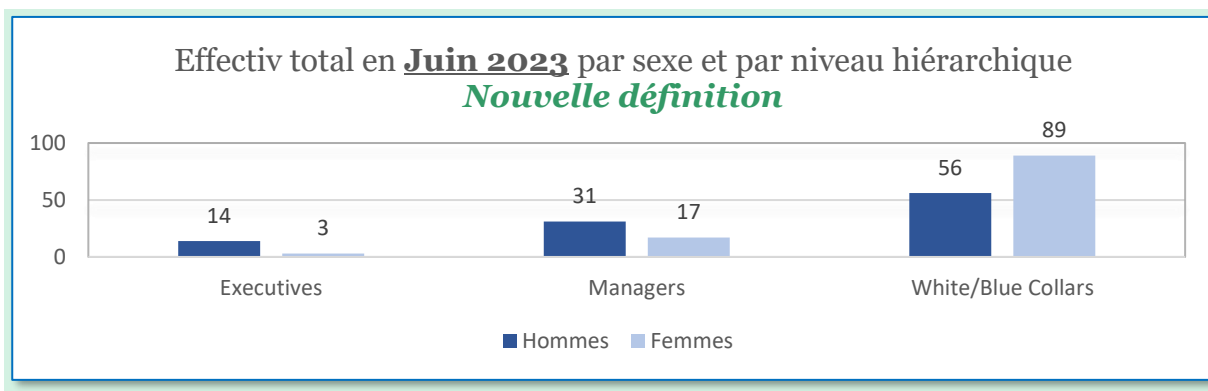
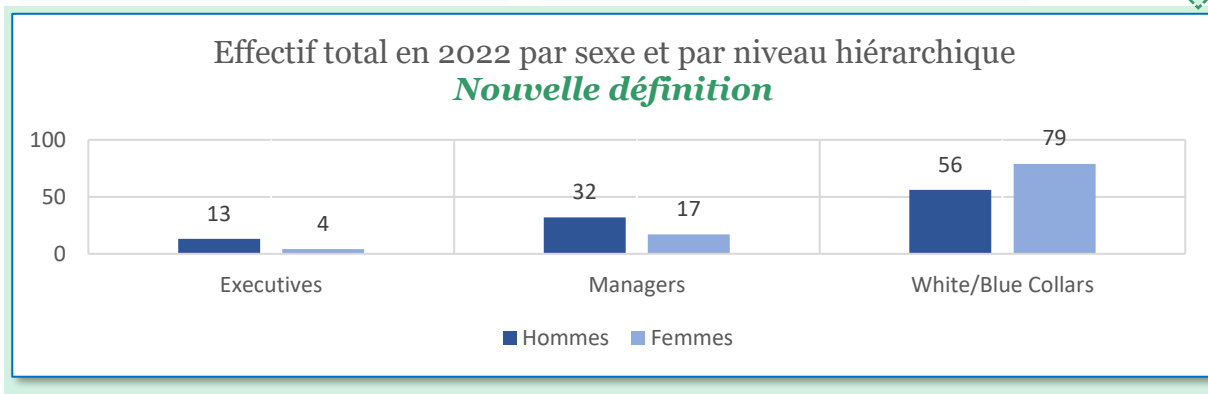
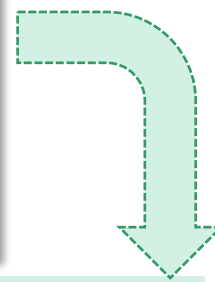
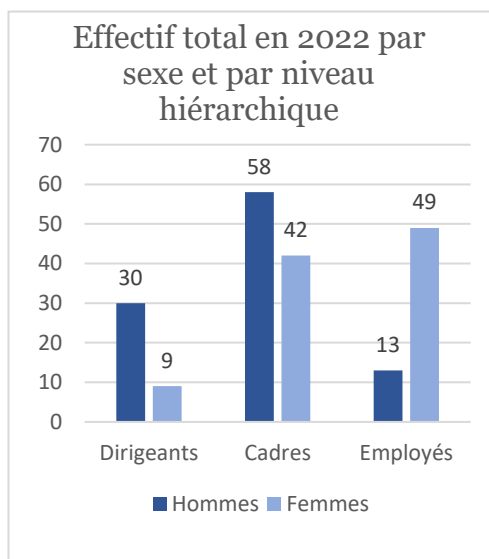
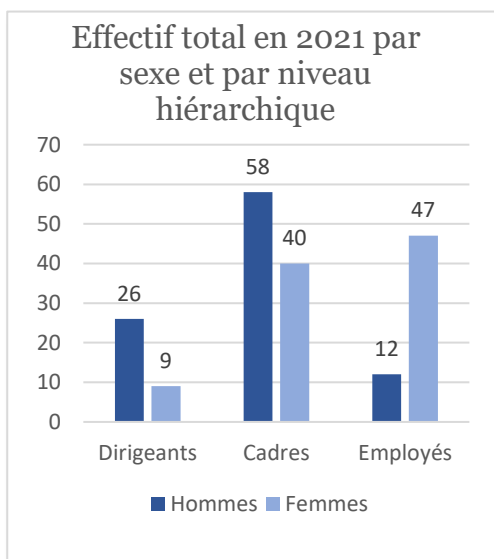
M. Bufalini



ODD 5 – L'égalité des sexes dans un secteur complexe

L'**égalité des sexes** est une question importante pour TELT, qui poursuit l'objectif d'une amélioration constante sur deux horizons, en plus de l'adhésion aux politiques internationales :

- **Efficacité** : l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes rend la société plus performante ;
- **Impact social** : TELT estime que l'équité est au cœur de l'amélioration de la vie des familles et des communautés.



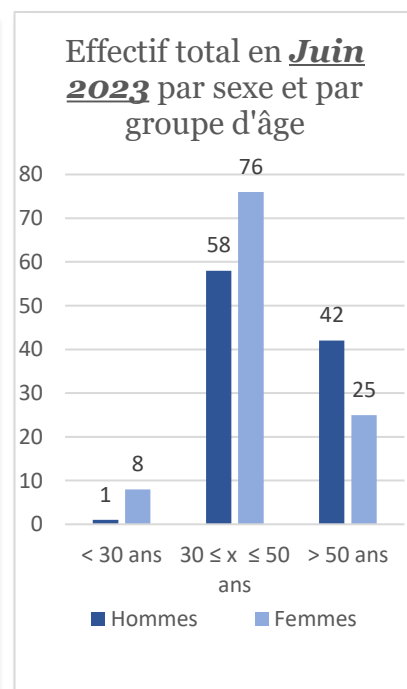
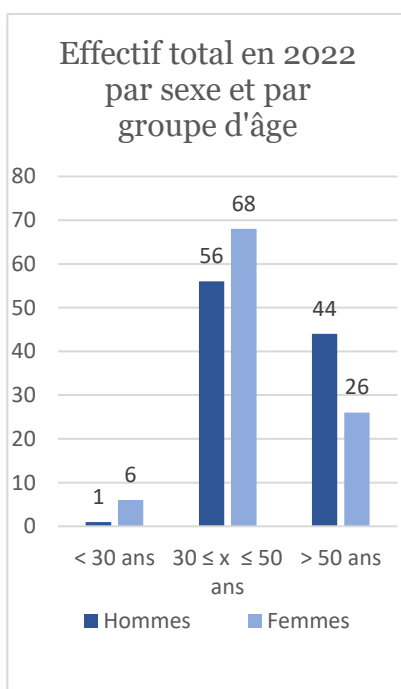
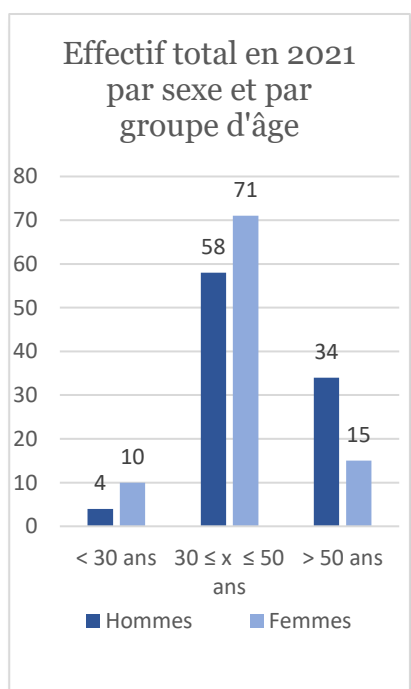


Au 30 juin 2023, l'effectif de TELT est de 210 employés et la répartition hommes/femmes est de 101 hommes pour 109 femmes.

En revanche, en ce qui concerne la répartition des rôles décisionnels au sein de la société, on constate que :

- **environ 55 % des femmes occupent un poste à responsabilité (white collars) ;**
- **actuellement, 2 femmes siègent au Conseil d'Administration composé de 10 membres (20 %).**

Des réflexions sont actuellement en cours pour élargir l'engagement de la société surtout sur les positions apicales.



L'application de l'équité salariale

En France, TELT est obligée de mesurer sa performance sociale avec l'**indice d'égalité homme/femme du Ministère du Travail** (envoyé aux services de l'inspection du travail à travers la plateforme Index Egapro). À l'heure actuelle, l'entreprise, malgré la difficulté intrinsèque liée au secteur de la construction, encore majoritairement masculin, s'aligne sur les normes légales françaises et a décidé d'appliquer également en Italie, sur une base volontaire, le **principe de l'équité salariale**, dont l'objectif est de combler toutes les différences de rémunération entre les hommes et les femmes qui n'ont pas de justification organisationnelle, selon le principe de l'égalité de fonction et de mérite.

Index d'égalité hommes/femmes sur le lieu de travail 2022

(il fait référence qu'à la composante française du personnel car l'obligation de reporting s'applique uniquement en France)

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Écart de rémunération (en %)	1	7,9	31	40	40
2- Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,4	35	35	35
3- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			86		100

INDEX(sur 100 points)	86	100
------------------------------	-----------	------------

Développement et formation des salariés

TELT considère comme fondamental le renforcement des compétences de ses employés, s'engage pour motiver et valoriser leur potentiel, et estime que les investissements dans la formation et le coaching sont indispensables à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Au cours du premier semestre 2023, le volume horaire dont ont bénéficié les employés pour des **initiatives de formation** a atteint 3 118 heures. Sur le total des heures de formation dispensées, **la formation professionnelle arrive en tête** (1 252 heures), suivie des **formations en santé et en sécurité** (988 heures), témoignant de l'engagement de l'entreprise sur ce front.

Le tableau ci-dessous présente un résumé du nombre total d'heures de formation dispensées, réparties par catégorie d'employés concernés et par type de cours de formation.

Catégorie ayant reçu la formation	Heures de formation 2022			Heures de formation juin 2023		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<i>Nouvelle définition</i>						
Executives	274	25	299	263	51	314
Managers	541	341	882	495	236	731
White Collars	852	998	1.850	915	817	1.732
Blue Collars	0	218	218	0	342	342
Heures totales de formation	1 667	1 582	3 248	1 673	1 446	3 119

Domaines de formation	2020			2021			2022			Juin 2023		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Santé et sécurité	314	113	427	279	297	576	239	226	465	487	501	988
Qualité	14	0	14	0	0	0	5	0	5	132	119	251
Technique / Informatique	86	97	183	103	159	262	78	91	169	0	0	0
Environnement	28	0	28	96	7	103	80	0	80	21	0	21
Professionnel	99	116	215	627	601	1.228	565	524	1.089	771	481	1.252
Management	59	16	75	6	0	6	186	260	446	30	28	58
Autre (langues étrangères et transversales)	917	1 085	2 002	1 605	1 480	3 085	514	480	994	226	322	548
Heures totales de formation	1 517	1 427	2 944	2 778	2 482	5 260	1 667	1 582	3 249	1 673	1 446	3 119

La politique « Diversité et Inclusion »

Dans le but de créer une politique de « Diversité et d'inclusion », un groupe de travail dédié aux personnes handicapées a été créé, qui travaille actuellement sur le recrutement de personnel handicapé en fonction des postes recherchés, sur des initiatives concrètes pour améliorer l'environnement de travail, et sur la sensibilisation de tous les employés. Le groupe prévoit de rencontrer les principaux acteurs du secteur afin de s'inspirer des meilleures pratiques.

Avec la volonté de poursuivre ses objectifs et d'être un membre actif et promoteur d'actions exemplaires, TELT a pris part à deux initiatives en lien avec ce thème : à l'Observatoire « **Diversité et Inclusion** » du Pacte mondial Réseau Italie et, côté Réseau France, à l'Observatoire « **Droits de l'Homme** ». Travailler sur ces questions signifie avant tout répondre à l'appel à « ne laisser personne de côté », c'est-à-dire s'engager en faveur de la réalisation d'une « transition juste ».

En ce qui concerne l'initiative du Pacte mondial Réseau Italie, le Promoteur public a notamment contribué, par le biais de ses propres bonnes pratiques, aux nouvelles lignes directrices « *Comment développer une politique de diversité, d'équité et d'inclusion* », présentées le 4 octobre 2023 lors du Salone della CSR e dell'Innovazione Sociale, à Milan.



TELT a mis sur la table sa politique en matière de handicap, qui est déjà opérationnelle dans la phase de sélection du personnel : sur sa page Postes ouverts, TELT souligne que « [L]ors de la sélection, nous prenons en compte tous les candidats indépendamment de leur âge, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur handicap ».

La pluralité et l'inclusion sont à la fois des valeurs fondatrices et des opportunités d'innovation et d'amélioration continue au sein de la société.

Découvrez la [Politique sur la Diversité et Inclusion de TELT](#)
Découvrez les [Lignes Directrices de l'Observatoire D&I](#) sur comment développer une Politique Diversité, Equité et Inclusion

L'attention portée aux ressources en eau a toujours été une constante pour le Promoteur public de la nouvelle ligne Lyon-Turin. Depuis la phase d'étude, un suivi des sources « large zone » a été réalisé tant en France qu'en Italie, **c'est-à-dire avec près de 400 points de suivi** situés même dans des zones éloignées des chantiers. Pendant les phases de conception préliminaire, finale et de variante du tunnel de base de la section transfrontalière, les connaissances acquises sur la ressource ont permis de fournir des éléments précieux aux concepteurs, en particulier pour envisager des interventions visant à sauvegarder les ressources en eau.

Aujourd'hui, pour TELT, la phase de construction du tunnel de base a commencé et le **plan de suivi environnemental** est en cours, un système complexe de surveillance des valeurs environnementales, qui comprend également la surveillance des eaux souterraines et de surface en des points situés dans le périmètre d'influence environnementale potentielle des travaux.

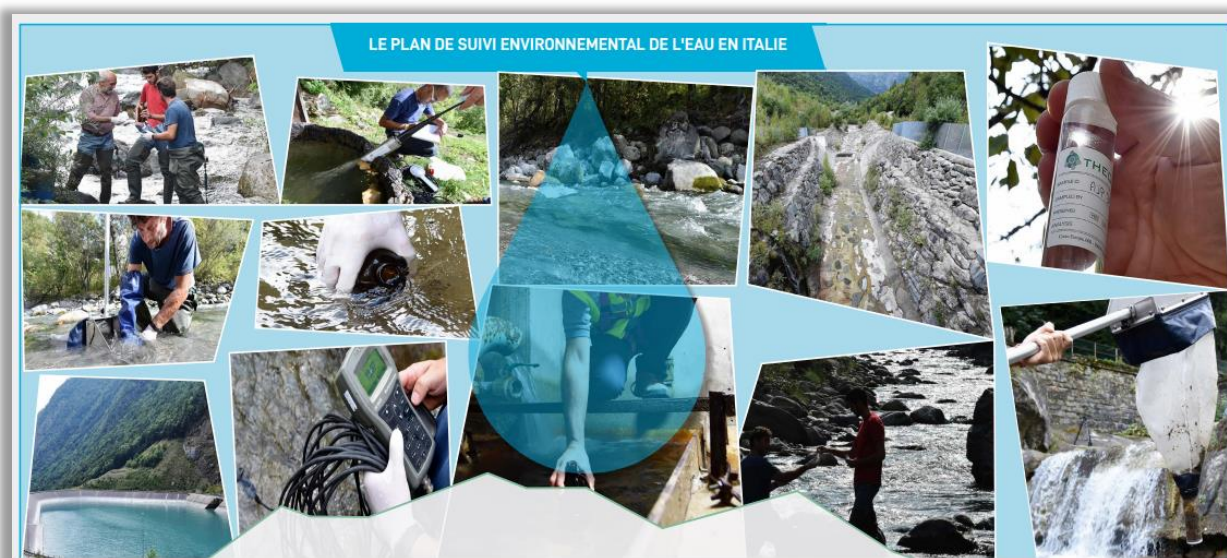
- **TELT s'est toutefois engagé à maintenir le réseau externe d'enquête sur les ressources en eau, avec lequel il entend contribuer à la collecte d'informations utiles pour l'étude de la qualité de l'eau, comme il l'a également rappelé dans sa déclaration relative au contrôle et à l'utilisation des ressources en eau.**

Le suivi environnemental est effectué sous le contrôle strict et constant des autorités compétentes, qui ont accès à toutes les données ; TELT fait preuve d'une transparence maximale en mettant à la disposition du public des résumés des résultats des mesures sur son site Web.

Le suivi des ressources en eau, conformément aux protocoles prescrits, montre que les travaux de TELT n'ont pas eu d'impact significatif sur :

- la qualité de l'eau (absence de pollution) ;
- les milieux aquatiques et les zones humides à proximité des travaux souterrains ;
- l'utilisation des sources (potables et non potables).

La collaboration d'experts des universités de Grenoble et de Turin fournit également un cadre scientifique faisant autorité qui a guidé le travail de TELT.



En France, depuis les phases préliminaires du projet menées au milieu des années 1990, **une enquête systématique** a été menée **sur les ressources en eau souterraines et superficielles** des bassins versants concernés par le futur tunnel de base du Mont-Cenis, symétriquement de part et d'autre de la frontière.

Après le retour d'expérience, le protocole de suivi a fait l'objet de quelques adaptations marginales et les échanges avec les Services de l'Etat, également avec l'appui d'expertises externes, ont visés à son amélioration continue ; aujourd'hui il poursuit et il accompagnera la réalisation du tunnel jusqu'à la fin des travaux.

TELT applique strictement les arrêtés et donne suite avec la plus grande rigueur au suivi des protocoles en vigueur, avec aussi une plus-value représentée par l'introduction de seuils d'alerte.

Les résultats de ce suivi très large fait l'objet de **la plus grande transparence** :

- les mesures des sources sont effectuées de manière contradictoire avec l'accompagnement de fonctionnaires municipaux, d'agents de la Lyonnaise des eaux (sur Modane qui a confié la gestion de son réseau d'eau potable à cette entité) ou d'un agent assermenté de l'ONF en l'absence d'agent municipal ;
- des bulletins illustrant une synthèse des résultats des mesures sur toutes les composantes prescrites sont publiés régulièrement sur le site Web de TELT ;
- les résultats complets sont à la disposition des services et administrations de l'État ;
- une fois par an, une réunion est organisée par les services de l'État pour présenter le bilan environnemental global (comité de management environnementale - CME), en présence des maires et des associations, où TELT répond à toutes questions.
- dans le cadre des « Revues des dossiers » avec les services de l'Etat, l'exécution des arrêtés préfectoraux fait l'objet de réunions spécifiques dédiées.



ODD 7 – Utilisation consciente de l'énergie

Dans le cadre d'un **accord entre TELT et l'École polytechnique de Turin**, un projet d'étude est né pour **valoriser les ressources géothermiques** liées aux travaux du tunnel de base du Mont Cenis.



Cette dernière a confirmé que la ressource géothermique rendue disponible par les eaux dérivées du tunnel est une **source d'énergie propre et renouvelable** qui pourrait donner lieu à des activités productives, contribuant à réduire les émissions polluantes dans les régions concernées, représentant ainsi une opportunité pour les territoires impliqués dans les travaux du Lyon-Turin. Une étude similaire est également en cours du côté français selon un parcours qui impliquera également les territoires.

La première application concrète de cet engagement est le centre d'accueil des visiteurs de Chiomonte, qui ouvrira bientôt ses portes et sera entièrement alimenté par l'énergie géothermique du site de construction.

*Téléchargez le document consacré au projet de **Géothermie***

Les entreprises de la ligne Lyon-Turin unies pour l'optimisation énergétique

Dans le cadre des travaux du tunnel de base de la France, les entreprises se sont engagées à utiliser **100 % d'énergie verte provenant de sources renouvelables** sur les **chantiers**.

Bureaux responsables

Une démarche environnementale a également été adoptée ces deux dernières années dans les **bureaux de l'entreprise**, notamment :

ÉNERGIE

- la **fourniture d'énergie verte** provenant d'une source entièrement renouvelable pour les bureaux de Turin jusqu'au premier trimestre 2022, conformément aux objectifs définis pour les sièges (italiens et français) ; à l'heure actuelle, la société disposant d'un siège temporaire en Italie, il n'a pas été possible d'activer cette fourniture ;
- **63 % du parc automobile de la société à alimentation hybride ou électrique** (essence/GPL) ;
- l'utilisation de sources d'**éclairage à faible impact** dans les lieux de réunion (par exemple, des lampes à LED).

Type de VOITURE	%
Hybrides	29%
Électriques	33%
Essence	
Diesel	38%
Total	24

Réservable par les employés	À l'usage des directeurs
7	
	8
1	8
8	16

Consommation carburant parc automobile de la société par type – Juin 2023	
Diesel	18 914,37 lt
Essence	4 249,31 lt
Total	23 163,68 lt

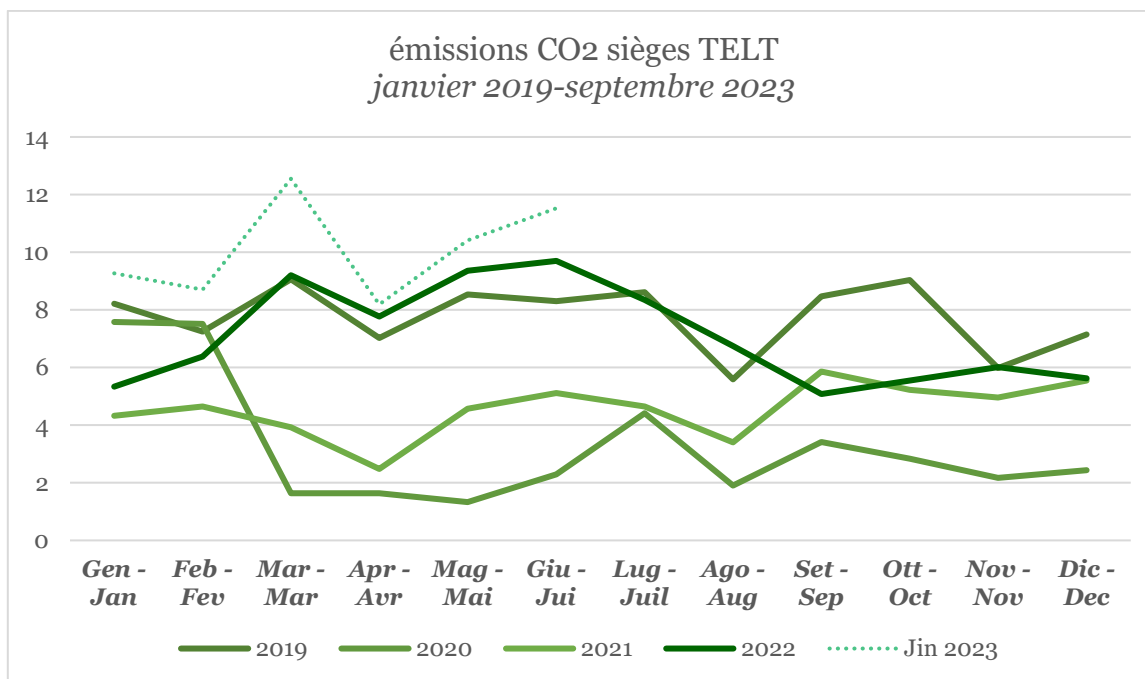
Consommation d'électricité auprès des sièges – Juin 2023	
Collegno	35 401,00 Kwh
Modane	67 257,00 Kwh
Chambéry (fév-juin)	14 862,00 Kwh
Total	117 520,00 Kwh

En septembre 2023, on observe une augmentation de 20 % des émissions de CO₂ par rapport à la même période en 2022. Ce chiffre doit être analysé en tenant compte de :

- le retour au plein emploi et les déplacements, partiellement limités en 2021 ;
- l'augmentation du parc automobile de l'entreprise de cinq véhicules, pour les voitures des nouveaux directeurs ;
- une augmentation des effectifs.

La méthode de calcul des émissions chez TELT consiste à multiplier la quantité totale de litres de carburant, consommés par le parc automobile de la société par le coefficient d'émission de référence communiqué par le fournisseur DKV. La combustion d'un litre d'essence (0,74 kg) génère environ 2,34 kg de CO₂ (et de vapeur d'eau), tandis qu'un litre de diesel (0,83 kg) génère environ 2,71 kg de CO₂ (plus qu'un litre d'essence).

La figure ci-après illustre l'évolution des émissions de CO₂ de la société de janvier 2019 à juin 2023.



Co2 Ton	Gen - Jan	Feb - Feb	Mar - Mar	Apr - Avr	Mag - Mai	Giu - Jui	Lug - Juil	Ago - Aug	Set - Sep	Ott - Oct	Nov - Nov	Dic - Dec	Tot FY
2019	8,21	7,25	9,06	7,02	8,54	8,30	8,61	5,59	8,47	9,04	5,98	7,15	93,22
2020	7,58	7,51	1,64	1,64	1,33	2,29	4,41	1,90	3,41	2,84	2,17	2,44	39,16
2021	4,33	4,65	3,93	2,48	4,57	5,11	4,65	3,40	5,86	5,22	4,96	5,55	54,70
2022	5,34	6,38	9,20	7,77	9,36	9,70	8,35	6,75	5,08	5,55	6,01	5,63	85,12
Δ 2022 vs 2021	23%	37%	134%	214%	105%	90%	80%	99%	-13%	-13%	21%	1%	56%

Il convient de noter que le coefficient d'émission pris comme référence pour les années 2019-2022 était celui du Touring Club Suisse, à partir de 2023, c'est le coefficient d'émission utilisé par le fournisseur DKV qui a été adopté. Dans le tableau ci-dessous, pour faciliter la comparaison des deux dernières années, cette valeur a également été appliquée à l'année 2022.

2022	5,53	7,05	9,98	7,92	9,86	10,13	8,61	7,05	10,45	9,36	9,11	7,28	102,33
2023	9,27	8,70	12,55	8,19	10,41	11,52							60,64*
Δ2023 vs 2022	68%	23%	26%	3%	6%	14%							

* pour 2023, les tonnes de CO₂ sont mises à jour jusqu'en juin 2023 ; la valeur de 60,64 tonnes de CO₂ représente les émissions cumulées de l'Italie (24,74 tonnes de CO₂) et de la France (35,90 tonnes de CO₂).

DÉCHETS

- **Réduction/élimination des matières plastiques ;**
- **Tri sélectif des déchets** dans tous les sièges de TELT.

Le changement de siège du Bourget-du-Lac à Chambéry a entraîné un changement dans la gestion de l'élimination des déchets. Côté français, les données détenues sont partielles. En outre, comme le montre le tableau, il n'y a pas de données pour la consommation de verre et de plastique. Cela entraîne donc également une réduction du pourcentage de recyclage.

Sur ce point, des mesures correctives ont été prises avec le nouveau fournisseur afin de disposer de toutes les données nécessaires.

Déchets par pays et par type – Juin 2023			
<i>Pays</i> →	Italie	France	Total
Papier	183,00 Kg	193,00 Kg	376,00 Kg
Plastique	21,00 Kg	0,00 Kg	21,00 Kg
Verre	7,10 Kg	0,00 Kg	7,10 Kg
Déchets indifférenciés	188,50 Kg	281,82 Kg	470,32 Kg
Total	399,60 Kg	474,82 Kg	874,42 Kg

Projet hydrogène

Au cours de l'année 2022, TELT, avec les entreprises travaillant sur les chantiers des lots du tunnel de base côté français, à travers un **partenariat stratégique** avec Indura (IN frastructuresDURA bles) et le soutien de FIB, Syntec Ingénierie FNTP, Canalisateurs, Routes de France, SFIC, a mis en action le moteur économique de Maurienne. Le **projet** lancé vise à **promouvoir la mobilité durable** des travailleurs employés sur les chantiers, et pas seulement, par **l'utilisation de véhicules à hydrogène**.

TELT, en tant que partie sensible à la question de la décarbonation, a réuni autour de la table les entreprises actives sur les chantiers français et est constamment informé de l'évolution du projet. En matière de transport, dans le but de limiter les déplacements en voiture particulière, et compte tenu de la petite taille des chantiers et des possibilités de stationnement, les **entreprises seront encouragées à créer un système de transport collectif**.

En septembre 2023, la réunion de lancement du **projet Hydrogène Maurienne** s'est tenue à Modane et s'est conclue par la signature de la convention « **Autoroute Hydrogène Alpine** » en présence des partenaires SFTRF, AREA et HYmpulsion.

Depuis plusieurs années, les élus de la Maurienne manifestent leur intérêt pour le développement de la filière hydrogène en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment en matière de mobilité propre. Avec le double impact des travaux du chantier Lyon-Turin et du tunnel du Mont-Blanc, le trafic routier sur le grand axe franco-italien ne cesse d'augmenter accentuant le **défi de la décarbonation de la vallée** en termes de fret et de trafic routier.

Suite aux travaux menés avec la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du **projet « Zero Emission Valley »** et avec HYmpulsion (société chargée de la construction de la station de distribution d'hydrogène en Maurienne), le Comité syndical du Syndicat du Pays de Maurienne s'est prononcé en faveur d'un rapprochement en juin 2023, par le biais d'une convention, avec SFTRF, AREA et HYmpulsion pour **consolider un écosystème de la mobilité lourde à l'hydrogène et offrir les conditions les plus favorables** possible aux acteurs du transport **pour l'acquisition de véhicules à l'hydrogène**.



ODD 9 – Engagement en faveur d'une chaîne d'approvisionnement responsable

L'engagement de TELT en faveur de l'approvisionnement durable repose sur trois piliers fondamentaux : le **règlement des contrats antimafia**, le **Code d'éthique** et la **Politique d'achats**.

Le règlement des contrats antimafia

Dans le cadre de l'accord du 24 février 2015, signé entre l'Italie et la France, pour la réalisation des travaux finaux, les deux pays se sont engagés à **lutter contre les infiltrations mafieuses dans les marchés publics** de TELT en dotant La société d'un « **Règlement des contrats** », texte ratifié par les Parlements des deux pays.

Le Règlement des contrats antimafia s'applique à tous les fournisseurs, quels que soient leur statut, la nature et le montant du contrat ou le pays d'origine du fournisseur.

Le Code d'Éthique

Outre la lutte contre la mafia décidée par les États, pour atteindre ses objectifs, TELT a décidé d'établir dans son **Code d'éthique** les principes fondamentaux de la culture de la société et de mettre en place des règles de bonne conduite pour le comportement de ses employés, notamment en ce qui concerne l'intégrité de ses employés.

Rédigé et approuvé par le Conseil d'administration en 2016, révisé pour la dernière fois en 2021, le Code d'éthique est envoyé aux fournisseurs et **fait désormais partie intégrante des contrats signés par la société**. TELT demande à ses fournisseurs et à leurs sous-traitants d'adhérer à ses valeurs et objectifs et de les promouvoir auprès de leurs employés, mais aussi dans leur chaîne d'approvisionnement et accorde une attention particulière à l'aspect de la durabilité.

Politique d'achats

Afin de relever consciemment les défis économiques, environnementaux et techniques, TELT, dans sa **Politique d'achats responsables**, a identifié les actions à mettre en œuvre **pour améliorer les pratiques de durabilité**.

Les achats sont effectués selon des principes éthiques qui respectent et favorisent les objectifs suivants :

- la dignité des personnes ;
- la probité et l'honnêteté ;
- l'impartialité ;
- le respect de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Le **Pacte des entreprises du Lyon-Turin** intégré au **Code d'éthique** intègre également les mêmes valeurs.



Évaluation des performances en fonction des critères de développement durable

Au cours de l'exécution des contrats, TELT mesure régulièrement les performances des fournisseurs par rapport aux exigences de la phase d'attribution. Si les objectifs ne sont pas atteints, des mesures correctives ciblées sont prises.

Les critères d'évaluation utilisés sont les suivants :

- **qualité des prestations, y compris la conformité aux cahiers des charges ;**
- **respect des délais ;**
- **santé et sécurité ;**
- **environnement ;**
- **gestion administrative et documentaire ;**
- **relations avec le territoire et les institutions.**



La valeur économique

Un regard sur les chiffres de 2022 montre une augmentation par rapport à 2021 de la **valeur économique directement générée (+17 %)**, de la valeur économique distribuée (+49 %) et une diminution conséquente de la valeur économique retenue. L'augmentation entre **2021 et 2022 est due à la consolidation** de certains chantiers comme celui des puits d'Avrieux en France et des niches de La Maddalena en Italie, mais surtout aux nouveaux contrats signés en 2022 et notamment les contrats pour la réalisation du tunnel de base en France. Pour ces chantiers, des avances ont également été versées aux fournisseurs, ce qui a entraîné une plus forte augmentation de la valeur économique retenue par rapport à l'augmentation des autres indicateurs.

PERFORMANCE ECONOMIQUE				
VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE DIRECTEMENT OU DISTRIBUÉE (en milliers d'euros)				
	Udm	2020	2021	Var. 2021 / 20
(A) VALEUR ECONOMIQUE GÉNÉRÉE DIRECTEMENT		230.580	394.167	163.587
Contributions de financement	k€	230.563	394.161	163.598
Autres revenus	k€	-	-	-
Resultat financier	k€	17	6	11
(B) VALEUR ECONOMIQUE REPARTIE	k€	168.139	265.701	97.652
Coûts d'exploitation	k€	153.790	250.126	96.335
Projets avec l'université	k€	442	272	- 171
Formation du Personnel	k€	100	36	- 64
Frais du Personnel	k€	13.439	14.620	1.180
Intérêts et charges financières	k€	17	6	- 11
Taxes et frais	k€	350	731	381
VALEUR ECONOMIQUE RETENUE		62.441	128.376	65.935
	Udm	2.020	2.021	% sur total 2021
VALEUR ECONOMIQUE REPARTIE POUR PAYS				
	k€	27.741	39.264	15%
	k€	139.778	225.591	85%
	k€	620	620	0%
TOTAL	k€	168.139	265.791	100%

Évaluation des fournisseurs

TELT effectue régulièrement des contrôles de ses fournisseurs, conformément aux réglementations françaises et italiennes : régularité de la situation sociale, régularité fiscale, régularité des obligations en matière de travail illégal, régularité de la situation au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, contrôle des obligations en matière de détachement de travailleurs pour les fournisseurs établis à l'étranger. Enfin, sachant que le principe de responsabilité s'applique pendant toute la durée d'un contrat, la Direction Achats a mis en place un processus standardisé d'évaluation des prestations contractuelles.

En 2022, **95 évaluations de fournisseurs** ont été réalisées, portant notamment sur :

- 17 marchés de travaux - 8 fournisseurs (*cumulés à partir du 01/01/2022*) ;
- 51 marchés de prestations intellectuelles techniques (MOE, AMO, environnement, sécurité, etc.) - 21 fournisseurs (*cumulés à partir du 01/01/2022*) ;
- 27 marchés de fonctionnement - 10 fournisseurs (*cumulés à partir du 01/01/2022*).

En juin 2023, **55 évaluations de fournisseurs** ont été réalisées depuis le début de l'année, portant sur :

- 8 marchés de travaux - 6 fournisseurs (*cumulés à partir du 01/01/2023*) ;
- 37 marchés de prestations intellectuelles techniques (MOE, AMO, environnement, sécurité, etc.) - 22 fournisseurs (*cumulés à partir du 01/01/2023*) ;
- 10 marchés de fonctionnement - 7 fournisseurs (*cumulés à partir du 01/01/2023*).

Les chiffres des achats

En juin 2023, 29 appels d'offres étaient en cours, dont 18 selon une procédure formalisée.

Au cours du deuxième trimestre 2023, **l'appel d'offres relatif à la conception, à la réalisation des ouvrages** de génie civil secondaire et des équipements ferroviaires et non ferroviaires et à **l'entretien de la section transfrontalière (CO12)** a été publié.

L'attribution des marchés relatifs à l'excavation du tunnel de base côté italien et à la valorisation des matériaux côté italien et français est prévue entre le 3^e et le 4^e trimestre 2023.

Un marché attribué selon une procédure formalisée a été notifié au cours du deuxième trimestre 2023.

Les marchés soumis au processus d'évaluation des performances ont été les suivants :

- 1 435 fournisseurs sur **liste blanche** ;
- 132 **marchés** notifiés attribués selon une procédure adaptée ($\geq 40\ 000$ € HT ; < seuils européens) (*cumulés à partir du 01/01/2018*) pour un **montant estimé** à 79 M€ pour les marchés notifiés ;
- 48 **contrats** notifiés attribués selon une procédure formalisée (\geq seuils européens) (*cumulés à partir du 01/01/2018*) pour un **montant estimé** de 3 428 M€ pour les marchés notifiés ;
- 1 072 M€ **montant total** négocié dans les marchés attribués selon une procédure formalisée (c'est-à-dire économies réalisées).

En 2022, TELT a attribué **31 contrats**, dépassant ainsi l'objectif annuel de **19 attributions**.

Au deuxième trimestre 2023, **8 contrats** ont été attribués pour un nombre total prévu de 28 sur l'année. Les 20 contrats attribués en 2023 représentent un montant total de 49 723 K€ sur un montant total estimé à 1 929 427 K€ dans l'année.

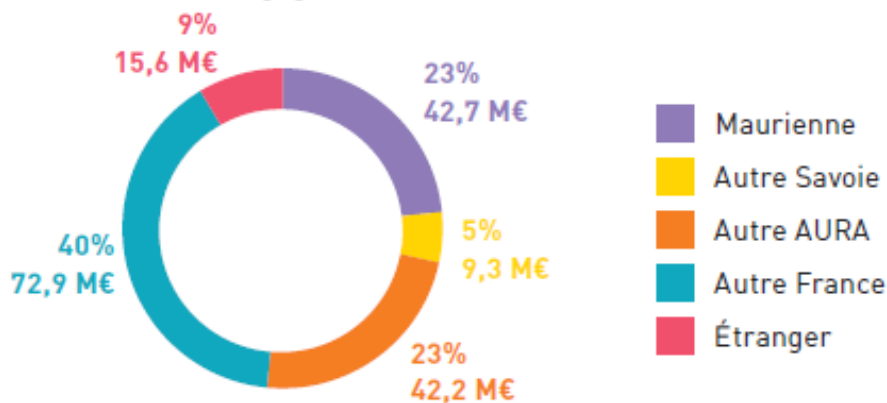
Les chiffres des fournisseurs de l'Observatoire du Grand Chantier

En France, l'Observatoire de la Démarche Grand Chantier est en place pour cartographier les fournisseurs des chantiers du tunnel de base.

Répartition géographique des entreprises ayant signé des contrats de sous-traitance pour les 4 chantiers actifs du côté France du Lyon-Turin

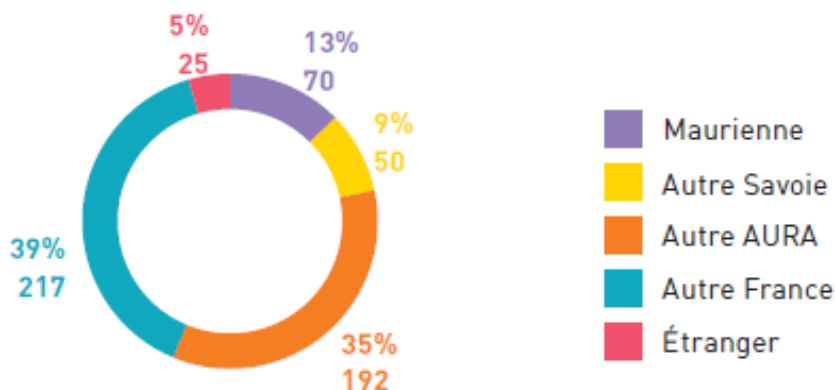
Juin 2023

Montant total des contrats engagés : 182,7 M€



Source : groupements d'entreprises – Agate

554 entreprises « sous-traitantes » au total

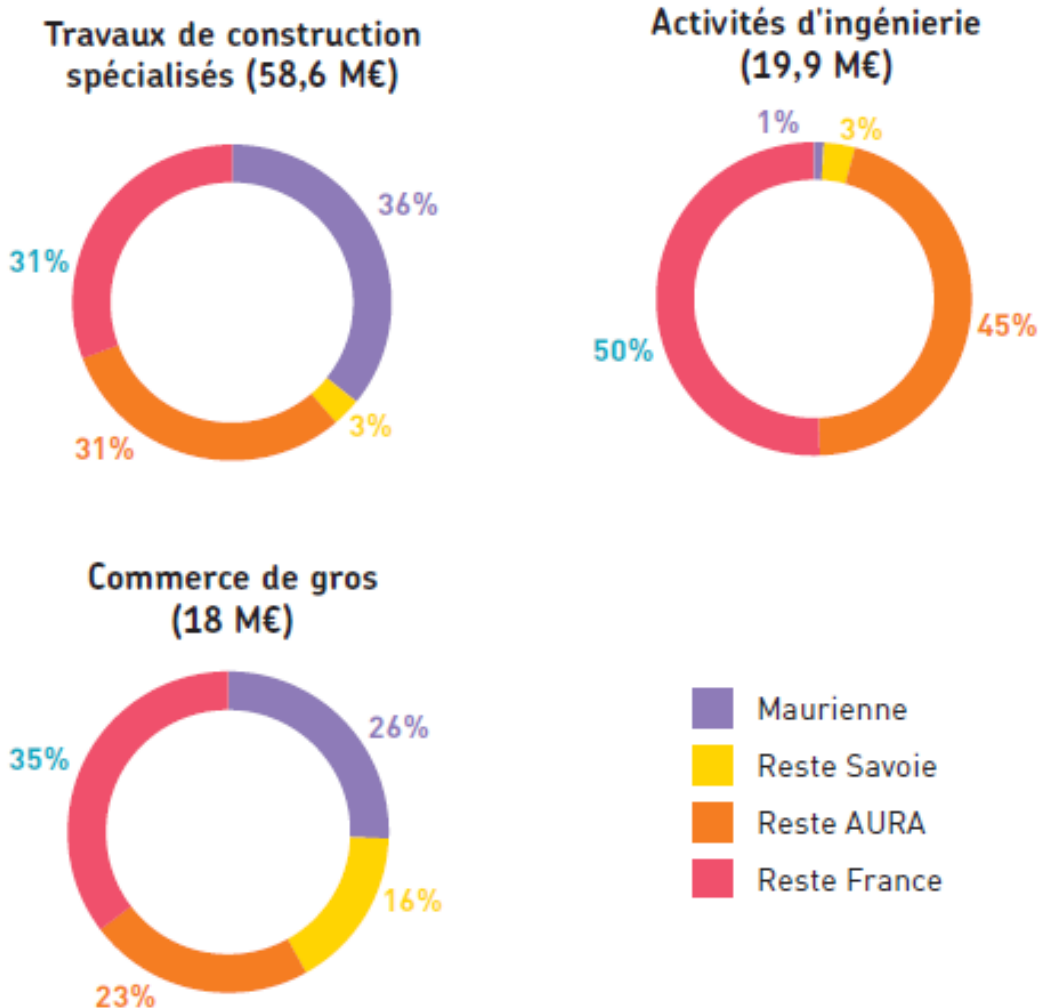


Source : groupements d'entreprises – Agate

Source : Observatoire du Grand Chantier Lyon-Turin

- ◇ 23 % des retombées économiques des « contrats de sous-traitance » iront à des entreprises de Maurienne et plus de la moitié à des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- ◇ 42,7 millions d'euros de marchés de « sous-traitance » signés avec 70 entreprises de la Maurienne en juin 2022.

*Focus sur la répartition géographique des principales activités (en volume financier), côté France
Juin 2023*



Source : Observatoire du Grand Chantier Lyon-Turin

- ◇ 36 % de la valeur « des travaux de construction spécialisés » sont fournis par des entreprises locales de la Maurienne, suivies par des entreprises régionales ou nationales si les compétences techniques requises pour les travaux ne sont pas disponibles localement.
- ◇ Les prestations d'ingénierie sont assurées par des entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment par des bureaux d'études situés dans la région Lyonnaise.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

La Certification de la Direction Achats

Dans le cadre du programme de professionnalisation de la Direction Achats mais aussi, plus généralement, des achats au sein de TELT, le processus de certification de la Direction s'est achevé au cours de l'année 2022 dans le cadre du Procurement Excellence Programme (PEP) du Chartered Institute of Procurement and Supply (CIPS).



L'objectif était de permettre de déterminer le niveau de professionnalisation de Direction Achats sur la base d'une référence internationale reconnue et de permettre à ce niveau d'évoluer par étapes.

Le processus de certification a porté sur 5 dimensions avec un total de 99 critères d'analyse :

- Dimension 1 – Leadership et organisation
- Dimension 2 – Stratégie et politique
- Dimension 3 – Personnes
- Dimension 4 – Processus et systèmes (Sourcing & Post-Contract Management)
- Dimension 5 – Gestion des performances



ODD 11 – Construire une communauté résiliente

L'impact économique du tunnel de base

Selon une étude menée par Gruppo Clas, le projet de construction apporte **10,6 milliards de valeur ajoutée** : 3,6 de manière directe (chantier), 3,7 de manière indirecte (entreprises + fournisseurs engagés) et 3,2 de manière induite (revenus, occupation, chiffre d'affaires).

Sur 11 années, **125 000 employés à temps plein** seront nécessaires, dont 73 % dans des secteurs autres que la construction (agriculture, industrie, commerce, transport, tourisme, services aux entreprises, services aux particuliers).

Nombre actuel de chantiers en France et en Italie

En France, en septembre 2023, le nombre d'emplois créés sur les chantiers en cours (Saint-Martin-la-Porte, Avrieux et les chantiers dédiés au tunnel de base) est supérieur à 2 250, tandis qu'en Italie, le nombre de personnes travaillant actuellement sur le chantier de Chiomonte (CO3/4) et sur le chantier de Salbertrand (CO10) est d'environ 50.

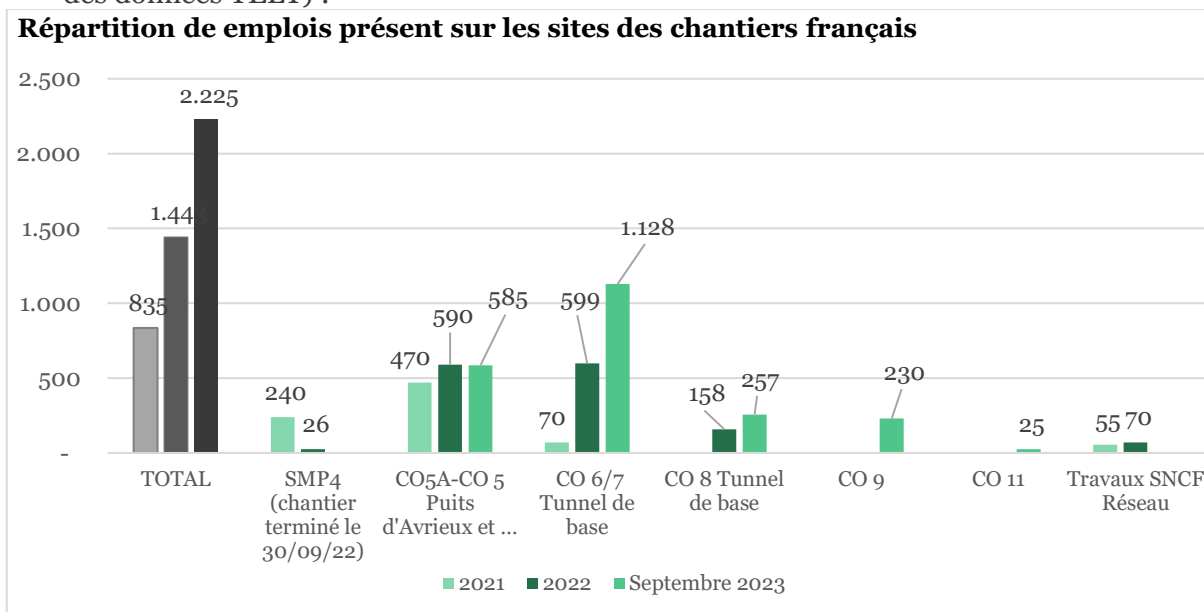


Fin de **7 années** de travaux pour le chantier **SMP4** en septembre 2022.

Au plus fort de l'activité **en 2025, 5 tunneliers** avanceront simultanément côté France pour percer le tunnel de base en plus des nombreux fronts en méthode traditionnelle (explosif).

En ce qui concerne **l'effectif sur les chantiers français**, le graphique ci-dessous montre :

- **le nombre total de travailleurs actifs au cours des deux années 2021-2022 et jusqu'en septembre 2023** côté France, en fonction du chantier où ils travaillent (source des données TELT) :



En ce qui concerne **l'effectif sur les chantiers italiens**, le graphique ci-dessous montre :

- le détail des **travailleurs actifs sur le chantier « La Maddalena »**, côté italien, pendant la période de *pic d'activité* (source données TELT) :



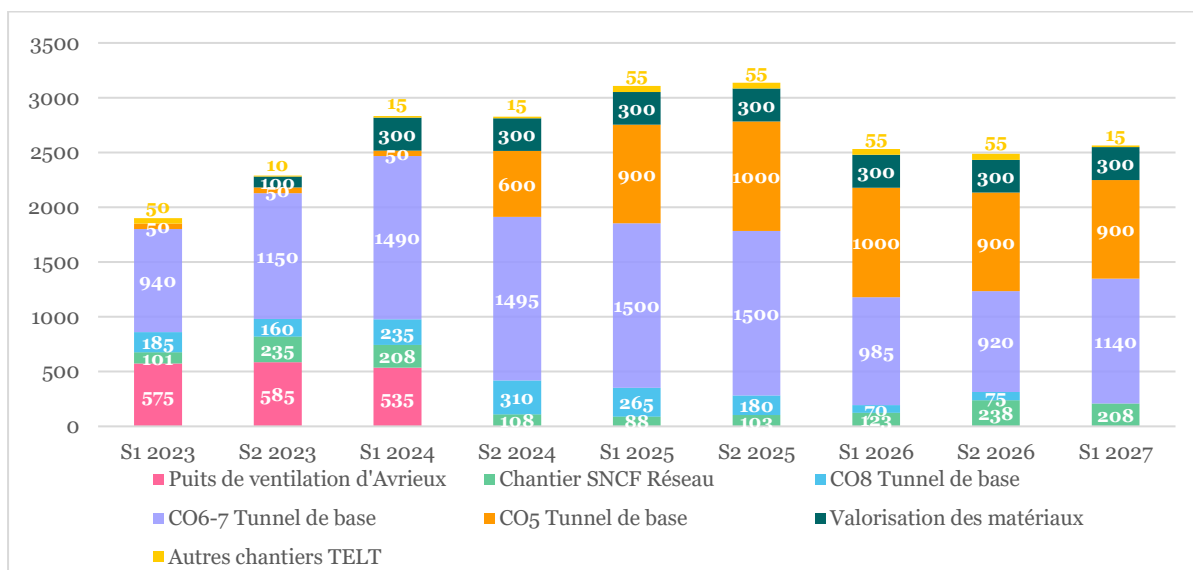
En ce qui concerne le contrat actif sur le futur site de **Salbertrand**, plus précisément pour l'année 2023 (janvier-septembre), le nombre *moyen* de travailleurs recensés se présente comme suit : **5 ouvriers, 3 techniciens et environ 20 chauffeurs transporteurs.**

Prévisions de l'effectif en France

Les **prévisions du nombre de travailleurs** qui seront en activité sur les chantiers, côté français, de 2023 à 2027 sont les suivantes :

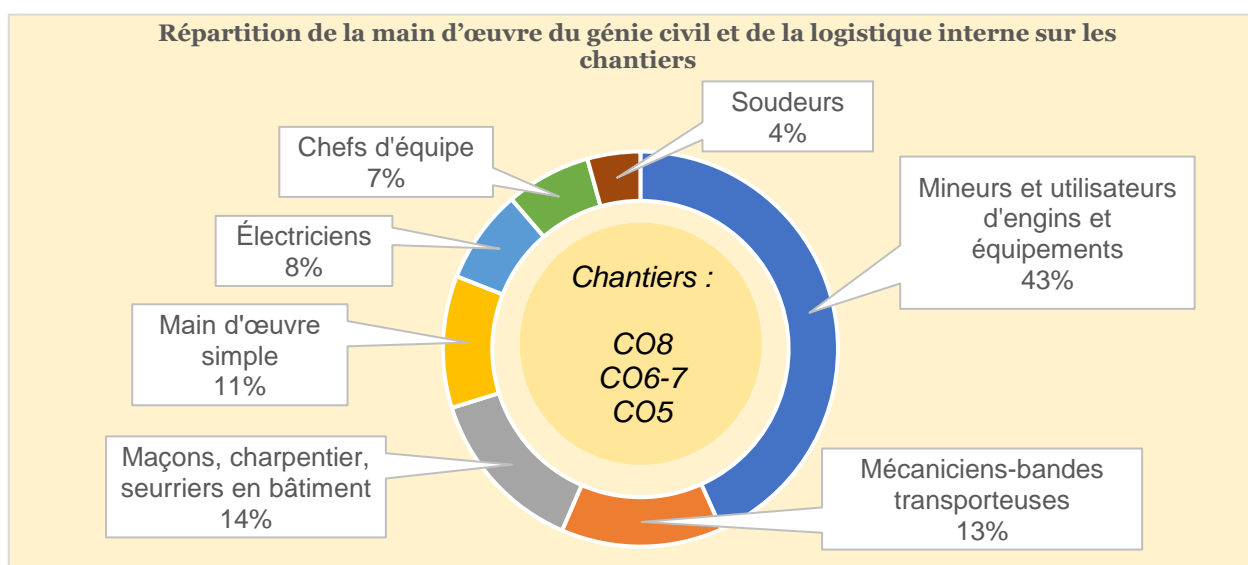
Prévision semestrielle du nombre des travailleurs* sur les chantiers de TELT et de SNFC Réseau (marchés attribués ou en cours d'attribution)

*présents sur les sites de chantier (groupements, intérimaires et sous-traitants)



Source : Observatoire du Grand Chantier Lyon-Turin

Les **chantiers du tunnel de base** côté français sont Saint-Julien-Montdenis / Saint-Martin-la-Porte (CO8), Saint-Martin-la-Porte / La Praz (CO6-7) et Villarodin-Bourget / Italie (CO5). Les **travailleurs actuellement présents sur les 3 chantiers du tunnel de base**, en ce qui concerne le travail de génie civil et de logistique interne, se répartissent comme suit :



Prévisions de l'effectif en Italie

(Hypothèse de travail dans l'attente de l'attribution du marché)

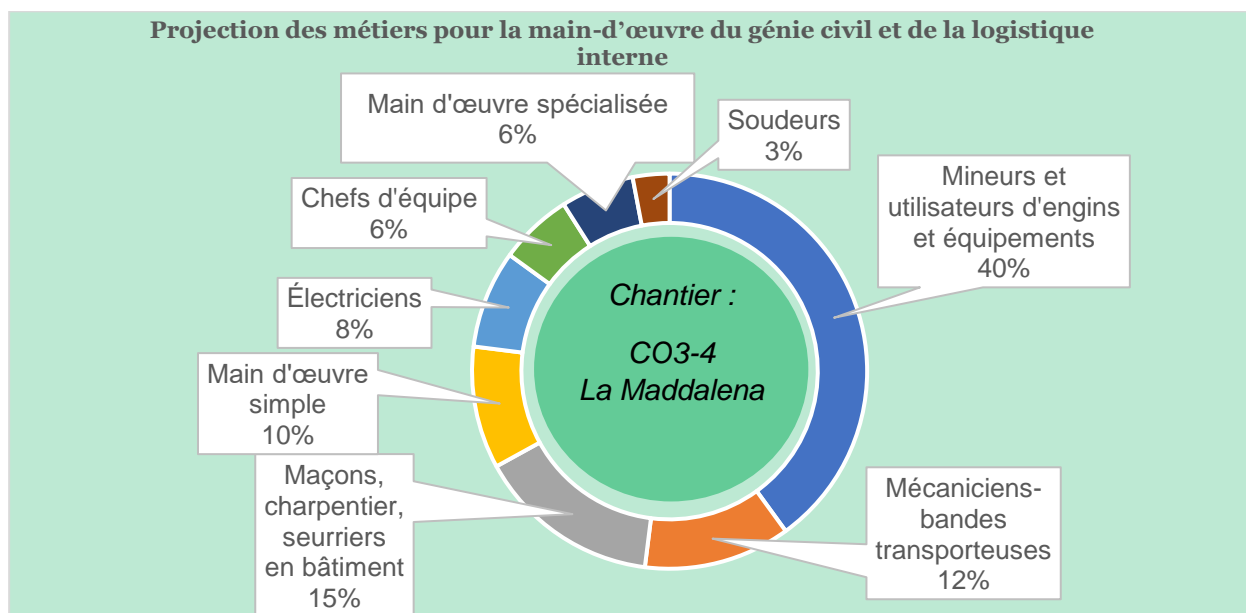
Sur la base de l'état actuel de la conception et du chantier côté français de Saint-Martin-la-Porte, qui est très similaire au CO3-4 en termes de type de travaux, **le premier modèle de prévision des besoins a été élaboré pour le chantier opérationnel 3-4 du tunnel de base, chantier de La Maddalena, prévu à l'horizon 2023.**

Les entreprises arriveront avec certains travailleurs déjà dans leurs effectifs mais, suivant l'exemple français, on estime que **plus de 50 % pourraient être de la main-d'œuvre locale** formée directement sur place.

En général :

- pour la main-d'œuvre qualifiée (60 %) et les postes de direction et de bureau (20 %), **la projection** pourrait être définie en fonction de l'expérience acquise sur **des chantiers similaires**, avec une proportion de 75 % de cadres supérieurs et de 25 % de jeunes et une **formation allant du lycée au diplôme universitaire** ;
- pour la main-d'œuvre simple (20 %), **l'apprentissage professionnel sur place** sera encouragé.

La répartition de la main-d'œuvre du génie civil et de la logistique interne est visible dans le diagramme ci-dessous, c'est-à-dire avec la **prédominance des mineurs et des utilisateurs de machines et d'équipements**.



Les stratégies pour le territoire

En France : l'accompagnement de La Démarche Grand Chantier

En France, le dispositif Démarche Grand Chantier est en place depuis plusieurs années : l'État français, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et le Syndicat du Pays de Maurienne ont signé le 30 septembre 2016 le Contrat Territorial de Maurienne, qui vise à faire du chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin et du développement de la Maurienne un objectif commun.

La Démarche Grand Chantier fait l'objet d'une « Charte pour un chantier exemplaire, bien ancré dans le territoire sur lequel il se développe » signée avec TELT. Inscrite dans les contrats, elle permet aux entreprises de partager les objectifs de la démarche et définit les conditions d'un chantier réussi.

- **Mon emploi Lyon-Turin** : un guichet unique pour trouver un emploi sur le chantier, se former ou recruter les futurs salariés du Lyon-Turin. La plateforme **favorise le recrutement dans la région en mettant en relation les entreprises de chantier et les demandeurs d'emploi**. Ce dispositif s'appuie également sur un programme de formation initiale en continu adapté aux réalités du chantier.
- **La plateforme d'appui au tissu économique local et régional** : ALTE (Appui Lyon-Turin Entreprises) est un service permettant de faciliter l'accès au chantier pour les entreprises locales et régionales ou de développer des services pour les salariés. Afin de permettre aux entreprises locales et régionales d'accéder à certains contrats de travail, notamment la sous-traitance, la plateforme d'appui au tissu économique local et régional simplifie les **contacts entre les entreprises, facilite l'accès aux informations et aux connaissances sur les travaux des chantiers**, et leur permet d'améliorer leurs compétences en termes de ressources humaines, d'innovation, de marketing, etc.



La Maison de L'Habitat

Dans le cadre des actions d'accompagnement territorial du chantier, un Programme d'Intérêt Général (PIG) a été mis en place pour le logement des salariés du chantier Lyon-Turin qui seront logés dans des bâtiments existants en Maurienne. Ce programme encourage les propriétaires des logements à les proposer aux employés des chantiers.

La Maison de l'Habitat a pour vocation d'être un point d'information centralisé pour les entreprises et les salariés travaillant sur les chantiers du Lyon-Turin, mais aussi pour les propriétaires, en leur apportant assistance et information sur les programmes d'aide au réaménagement et à la rénovation énergétique des logements et en organisant des rencontres avec des opérateurs spécialisés.

Italie : clauses socio-environnementales et « Un réseau pour la vallée »

Toujours en Italie, de concert avec la région du Piémont, TELT s'est efforcé de maximiser l'impact économique et social positif sur l'économie de la région.

La loi régionale 4 de 2012 est la référence réglementaire qui a conduit en 2018 à la signature du **« Pacte pour le territoire » entre TELT, la Région du Piémont et le Commissaire du Gouvernement** pour l'inclusion de clauses environnementales et sociales dans les appels d'offres de la nouvelle ligne ferroviaire pour :

- ne pas augmenter le trafic routier et la pollution qui en résulte pour le transport des employés du chantier ;
- faciliter le séjour des employés sur le chantier en réduisant autant que possible le trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail ;
- favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté.

TELT n'a pas de bases de vie sur les chantiers : pour le chantier de La Maddalena, en raison de clauses environnementales, le logement est situé à proximité du chantier, ce qui réduit également les impacts environnementaux pour le déplacement des travailleurs.

La formulation des critères de l'appel d'offres a été étudiée par le département juridique de TELT en collaboration avec le **département de droit de l'Université de Turin**.

En 2022, le promoteur public a également conclu, comme du côté français, **une convention avec la Région Piémont et l'Agence pour l'emploi du Piémont** au profit des territoires concernés par les travaux de la nouvelle ligne ferroviaire.

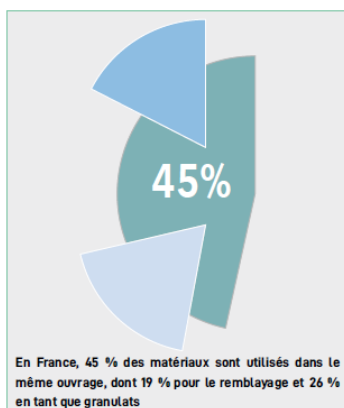
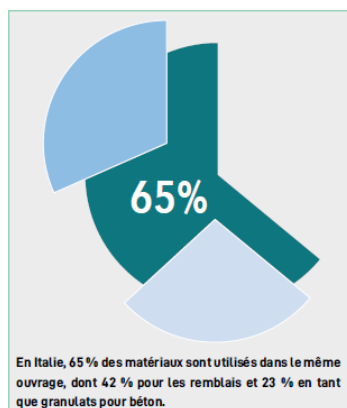
- **« Un réseau pour la vallée »** est le nom du système destiné à **activer les cours de formation des professionnels nécessaires** aux chantiers du Lyon-Turin, en application de la loi régionale 4/2011 et du programme *« Pacte pour le territoire »* visant à faire des chantiers du tronçon transfrontalier de la nouvelle ligne un moteur de développement pour l'économie locale.
- **L'Agence pour l'emploi du Piémont** est l'organisme instrumental régional qui, par l'intermédiaire des Centres pour l'emploi concernés (Suse, Rivoli et Chivasso), **mettra en place des guichets destinés** à la fois aux personnes intéressées par les emplois proposés et aux entreprises en quête de personnel.

ODD 12 – Économie circulaire des matériaux d'excavation

La politique de TELT en matière de matériaux d'excavation vise le « zéro déchet », un objectif qui ne peut être poursuivi que dans le cadre d'une réglementation qui maximise la valorisation dans le cycle de production et permet de réduire les coûts non seulement entre les régions d'un même pays, mais aussi entre les différents pays.



Les **deux chantiers opérationnels** engagés dans ce défi sont le **CO10 en Italie** et le **CO11 en France**, qui sont tous deux en cours d'attribution de contrats et s'inscrivent dans le cadre de réglementations très strictes (en Italie, par exemple, le caractère obligatoire du PUT – Plan d'occupation des terres – souligne la nécessité de concevoir et de planifier les destinations des matériaux et leur utilisation, ainsi que la caractérisation pour un suivi constant par les autorités de contrôle ; en France, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a conduit à renforcer l'importance de la réutilisation, de la traçabilité et du reporting).



À l'instar de la réglementation binationale anti-matériaux, le projet de **TELT aspire à devenir un exemple de gestion binationale des matériaux d'excavation**, suivis et contrôlés au sein du site unique de TELT, dans le but de maximiser le potentiel de valorisation et de réduire le stockage temporaire et final, l'extraction dans des carrières de granulats externes et le transport par camion.

La question de l'optimisation de la réutilisation des matériaux d'excavation est également étroitement liée à l'innovation. À cette fin, TELT a conclu les partenariats suivants :



ADVANTEX : projet de recherche avec l'École Polytechnique de Turin pour développer de nouvelles technologies de caractérisation et formules pour le béton vert



REMATCH : partenariat franco-allemand de R&D financé par la Commission européenne

GRAND PARIS - CERN : échanges d'expériences

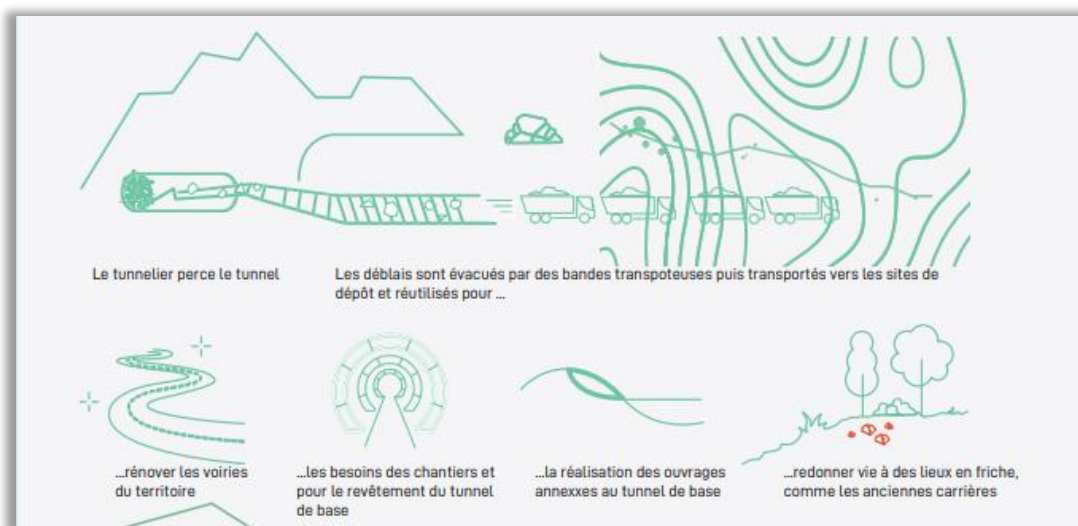


CARISMA : projet en collaboration avec Links pour participer à l'appel à propositions européen « Circularité, résilience et intelligence dans la construction, la maintenance et l'utilisation des infrastructures de transport ».

(Links : fondation internationale visant à promouvoir, diriger et améliorer les processus d'innovation par le biais de projets de recherche)



La valorisation des matériaux d'excavation



Découvrez la [Valorisation des matériaux d'excavation](#)

La gestion binationale des matériaux d'excavation : l'établissement du « Chantier unique »

L'accord, qui a nécessité plus de trois ans, a été approuvé lors de la réunion de la Commission intergouvernementale à Rome en décembre 2022. La proposition de transport transfrontalier des matériaux d'excavation sur le « chantier unique » du Lyon-Turin a été adoptée par la CIG.

L'accord devient opérationnel : pour la première fois en Europe, **la réutilisation binationale des matériaux d'excavation au sein des chantiers transfrontaliers d'un même ouvrage est autorisée**, l'ensemble des chantiers constituant un site unique dont le périmètre est défini dans le Traité international de 2012.

Le 4 août à Modane, les présidents des délégations française et italienne de la Commission intergouvernementale du Lyon-Turin, Josiane Beaud et Paolo Fioletta, au nom des deux Gouvernements, ont **signé un accord permettant la réutilisation transfrontalière des matériaux d'excavation** extraits sur les chantiers du Lyon-Turin **pour la construction de l'ouvrage entre le Val de Suse et la Maurienne**. C'est une première en Europe.



L'accord, fruit de plus de trois ans de travail, a été élaboré au sein de la CIG, puis approuvé par les ministères italien et français avant d'être signé par la Commission intergouvernementale.

Cet accord concrétise le **principe du « Chantier unique »**, qui fait de tous les chantiers de l'ouvrage un chantier unique dont le périmètre est défini dans le traité international de 2012.

Les objectifs du projet en termes d'économie circulaire sont ainsi réalisés, avec deux avantages stratégiques : la réduction du temps de stockage des matériaux et la diminution de l'achat de matériaux issus de sites extérieurs au projet Lyon-Turin.

Selon les estimations, le volume total des matériaux à excaver est d'environ 37 millions de tonnes, dont 30 millions de tonnes du côté français et environ 7 millions de tonnes du côté italien. Grâce à cet accord, l'objectif déjà envisagé de 50 % de réutilisation des roches dans l'ouvrage pourrait dépasser 60 %. Ces matériaux pourront être employés comme béton pour les remblais ferroviaires ou les voussoirs pour le revêtement des galeries et du tunnel.

D'un point de vue juridique, il est prévu que la législation environnementale du pays où les matériaux sont réutilisés s'applique à ces derniers et que l'autorité nationale compétente veille à leur bonne gestion par le Promoteur public.

Découvrez la [***Gestion binationale des matériaux d'excavation***](#)



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

La collaboration avec le CETU

Depuis 2015, **un groupe de travail** pluridisciplinaire, chargé de la **gestion des matériaux d'excavation, est actif au sein de TELT** dans le but d'établir un plan de gestion des matériaux d'excavation et de chercher des solutions permettant d'optimiser leur valorisation, en se basant notamment sur les travaux du CETU (Centre d'études des tunnels) et de l'AFTES (Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain).

Pendant la période couverte par le présent document, TELT a poursuivi sa collaboration avec le CETU. L'activité s'est concentrée sur la prise en compte des enjeux du développement durable dans le cadre des projets de travaux souterrains, notamment en ce qui concerne :

- **l'analyse du cycle de vie des grandes infrastructures ferroviaires ;**
- **le développement de solutions innovantes pour la gestion des matériaux d'excavation.**

Afin de mettre davantage en valeur l'utilisation durable des ressources et des résultats de la gestion environnementale des chantiers durant toute la phase des travaux, TELT a organisé la collecte systématique d'indicateurs à suivre dans le temps. Au cours de l'année 2023, le **CETU a analysé l'ensemble des indicateurs et validé leur architecture**, en proposant quelques intégrations pour des travaux et processus spécifiques. Ces indicateurs ont été développés en interne par TELT à partir des objectifs de sa politique environnementale et en vue de réaliser un suivi basé sur l'analyse du cycle de vie du projet.



ODD 13 – Le suivi environnemental

Le Lyon-Turin est passé par les études d'impact sur l'environnement établies selon les réglementations des pays respectifs ; de la phase d'approbation à la phase actuelle d'exécution des travaux, ces exigences sont traduites en une série de mesures opérationnelles et d'actions de protection de l'environnement imposées, par le biais de clauses environnementales spécifiques, aux entreprises réalisant les travaux, et régulièrement contrôlées par Maîtrise d'œuvre et le Maître d'ouvrage TELT. En particulier, pour le contrôle et la coordination entre les différents chantiers pour les aspects environnementaux, **TELT a décidé de se doter en Italie d'une figure innovante appelée « Coordinateur environnemental » (COE)**. Il s'agit d'une prestation d'AMO (assistance à la Maîtrise d'ouvrage), dotée de toutes les compétences environnementales spécifiques (acoustique, qualité de l'air, qualité de l'eau, écologie, etc.) capables de garantir une approche unifiée sur tous les chantiers opérationnels.

La création de la coordination environnementale a permis la mise en place d'un véritable système environnemental intégré à l'intérieur et à l'extérieur du chantier.

Schématisation de la hiérarchie des domaines et des interrelations entre eux



Schématisation des interfaces entre les différentes figures du contrôle environnemental intégré



Découvrez la [Gestion responsable des ressources en Italie](#)

L'Observatoire de l'environnement en France

Côté français, pour que les effets des travaux sur l'environnement restent limités, TELT et les groupements d'entreprises délèguent le suivi des différentes composantes de l'environnement – air, bruit et vibrations, eau, faune et flore – à des sociétés spécialisées.

On peut citer le **partenariat avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes**, l'observatoire reconnu par le ministère de la Transition écologique et solidaire, pour le **suivi et l'information sur la qualité de l'air dans la région**.

L'objectif de cette collaboration a été de mettre en œuvre une méthode innovante de surveillance de la qualité de l'air autour des chantiers du Lyon-Turin dans la vallée de la Maurienne.

À partir de 2022, TELT a rendu publics les résultats du suivi environnemental de tous les composants surveillés, et les bulletins de mise à jour sont en ligne dans une section du site Internet dédiée à l'Observatoire de l'environnement France.

Téléchargez le [dernier bulletin ATMO pour 2022](#)
Découvrez le site de [l'Observatoire de l'environnement](#)

Le suivi et les collaborations en Italie

En Italie également, l'initiative de transparence a conduit à la publication des **données du plan de suivi environnemental sur le site Web public de TELT**.

Le bulletin rapporte périodiquement un résumé de toutes les enquêtes réalisées sur les composantes environnementales air et eau, c'est-à-dire les résultats des activités de suivi environnemental effectuées sur les chantiers actifs du côté Italie Lyon-Turin – CO 04 – La Maddalena.

Préparés et partagés par TELT sur une base trimestrielle, les composants et paramètres rapportés sont ceux qui sont les plus représentatifs de l'état de l'environnement dans la zone entourant le site et donc descriptifs des impacts potentiels de l'intérieur vers l'extérieur du site.

Visitez la page des [Bulletins environnementaux](#)

ODD 15 – Engagement en faveur de la biodiversité

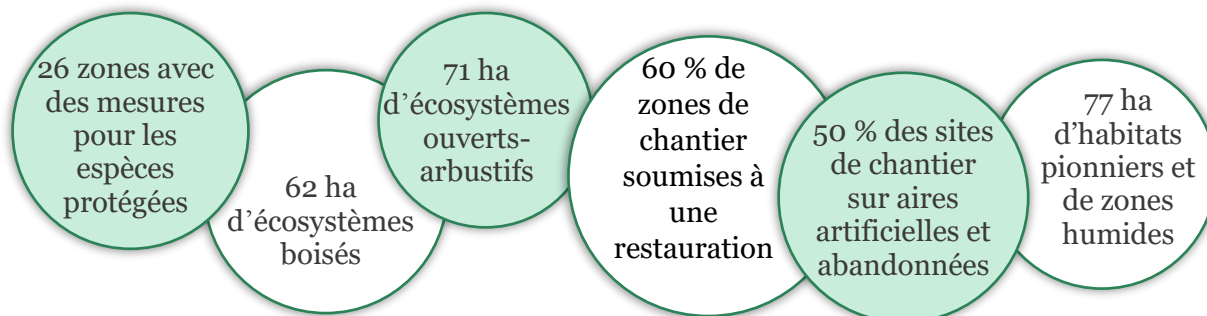
L'engagement de TELT : trouver la bonne formule pour construire des infrastructures résilientes et durables, capables de **gérer la relation avec l'environnement** non seulement dans le respect des **normes réglementaires** mais aussi dans le but d'**améliorer et de fournir des opportunités aux communautés locales**.

La flore, la faune et les écosystèmes locaux sont d'autres aspects environnementaux particulièrement importants pour la société.

Réaliser un projet dans un écosystème aussi riche, hétérogène et délicat que les Alpes constitue un sacré défi. Il s'agit de connaître en profondeur ses caractéristiques, d'éviter les impacts sur les habitats, de minimiser les impacts sur les nombreuses espèces protégées.

Il signifie également d'investir dans des projets de renaturation et de restauration des caractéristiques écologiques afin de ne pas nuire à l'état de conservation de la biodiversité alpine, conformément à l'ODD 15.

TELT collabore avec des écologistes, des biologistes, des experts en botanique, des professeurs et chercheurs universitaires et d'autres professionnels, ainsi qu'avec des associations, des communautés locales et de nombreux autres partenaires.



Découvrez l'[Engagement en faveur de la biodiversité chez TELT](#)

En Italie : un groupe de recherche pour la conservation de la biodiversité le long des infrastructures linéaires

La vallée de Suse abrite un vaste patrimoine naturel, avec une faune et une flore riche en variétés interdépendantes. Pour l'implantation de ses chantiers, TELT, en plus de se conformer aux exigences environnementales réglementaires, a choisi de s'engager dans la **protection de la biodiversité**, en activant une **collaboration scientifique multidisciplinaire avec l'Université de Turin**. La recherche s'est articulée, en collaboration avec TELT, en activités de suivi saisonnier.

- C'est la première fois en Europe que ce type de **collaboration multidisciplinaire est mis en œuvre pour la biodiversité** et qu'une **expérience scientifique concernant la flore et la faune d'un écosystème entre dans le processus législatif d'une infrastructure linéaire**.

Les interventions proposées dans les protocoles expérimentaux ont été réalisées sur une période de trois ans (2019-2021) : **un laboratoire à ciel ouvert** teste l'efficacité de la recherche avec une application totalement nouvelle des solutions identifiées.

La Région Piémont accompagne le projet et le respect des prescriptions à travers des tableaux techniques thématiques.

- **2 départements universitaires (DBIOS et DISAFA)**
- **1 laboratoire de recherche dédié**
- **1 091 espèces suivies – début 2023, lancement d'une nouvelle campagne du projet appliqué aux prescriptions de préservation des espèces dans la plaine de Suse.**

Focus sur la prescription de la résolution CIPE n° 19/2015

Dans le cadre de l'élaboration des études d'exécution des installations de chantier, il s'est avéré nécessaire de satisfaire à la **prescription n° 63 de la résolution CIPE n° 19/2015**.



En cohérence avec ce qui a été développé sur les thèmes de recherche, dans la zone de Chiomonte et Salbertrand, il a été décidé de procéder dans le droit fil de ce qui a déjà été développé, en demandant aux membres du « *Groupe Biodiversité* », composé de chercheurs du **DBIOS et du DISAFA**, de **collaborer** au développement d'activités de recherche universitaire sur les **thèmes mentionnés dans la prescription**.

L'un des points de la prescription exige la préparation d'une **étude** qui analyse et observe la présence d'**espèces nidificatrices à proximité des emprises de chantier** (entrée est du tunnel de base) afin d'éviter toute interférence possible avec les zones de nidification (en particulier, avec le *Caprimulgus europaeus*) en recherchant leur présence et leur distribution dans une zone significative afin d'évaluer l'ampleur d'un éventuel déplacement de l'habitat de reproduction.

Pour répondre à cette demande, un **plan a été élaboré pour évaluer la présence de l'avifaune** dans une vaste zone de la **plaine de Suse**. Il est prévu d'installer des points d'écoute diurnes et nocturnes pour détecter la présence de caprimulgiformes en mettant l'accent sur l'engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) et de strigiformes (rapaces nocturnes) tels que la chouette hulotte (*Strix aluco*), la chouette chevêche (*Athene noctua*), le petit-duc scops (*Otus scops*), le hibou moyen-duc (*Asio otus*) et le hibou grand-duc (*Bubo bubo*).

L'étude a pour but de :

1. établir une check-list des espèces contactées ;
2. identifier la composition des communautés d'oiseaux présentes dans les différents milieux de la zone ;
3. évaluer la présence des espèces contactées dans les listes de la directive Oiseaux (*directive 2009/147/CE*, transposée par l'Italie dans la *loi n° 157 du 11 février 1992 et le DPR 357/97*) et les listes rouges de l'IUCN.

L'étude a été menée dans une zone d'une superficie d'environ 51,7 km² à une altitude comprise entre 450 m et 1 650 m. Limitée à l'est par la commune de Bussoleno, au sud par la commune de Meana di Susa, à l'ouest par la commune de Venaus et au nord par les pentes de Rocciamelone, l'aire compte **trois zones spéciales de conservation (ZSC)** identifiées dans la *directive 92/43/CEE* : **IT1110055** Arnodera – Colle Montabone, **IT1110030** – Oasi Xerothermiche della Val Susa – Orrido di Chianocco, **IT1110039** – Rocciamelone et la réserve naturelle de l'Orrido di Foresto. Les activités sont en cours et, d'ici 2024, une analyse du statut des espèces présentes dans les zones étudiées sera préparée.

Un autre sujet de recherche mené par le **DBIOS** consiste dans :

1. le suivi de l'**étude des insectes pollinisateurs** en mettant l'accent sur les lépidoptères en relation avec les résultats du projet *Life Xerograzing*. Une attention particulière est accordée aux éventuelles espèces DH et à l'évaluation de l'effet de l'expansion du *Prunus spinosa*.

Les insectes pollinisateurs (lépidoptères rhopalocères et diptères syrphidés) sont étudiés le long de 6 transects plus 4 autres en accord avec le Parc Alpi Cozie se référant à des bandes de biodiversité précédentes, toutes situées à l'intérieur ou à proximité des zones d'étude du projet *Life Xerograzing*. Lors des études, qui sont toujours en cours, les espèces suivantes de la *Directive Habitats* ont été observées.

2. le suivi des **biocénoses liées à l'habitat** afin d'élaborer conjointement des mesures d'amélioration.

Des études sur les insectes pollinisateurs (lépidoptères rhopalocères et diptères syrphidés) sont en cours pour comprendre les effets sur les biocénoses des pollinisateurs dus aux altérations qualitatives du type d'*habitat*.

3. les **études sur les invertébrés** liés à l'*habitat 6210*.

Des études sur les insectes pollinisateurs (lépidoptères rhopalocères et diptères syrphidés) sont en cours.

4. la **mise en évidence des impacts et des points critiques pour les invertébrés** liés à l'*habitat 6210* et la mise au point de solutions pour atténuer ces impacts.

Les résultats obtenus des études en cours seront analysés afin de comprendre la caractérisation faunistique réelle des pollinisateurs des biocénoses liées aux différents habitats étudiés, de manière à identifier les espèces exclusives et leurs vulnérabilités.

5. la collaboration avec le **DISAFA** en vue d'**évaluer la connectivité** et la conception de **corridors pour les invertébrés**.

À l'issue des études menées sur la faune, une comparaison avec les données sur la végétation collectées par le DISAFA sera effectuée afin d'élaborer conjointement les corridors écologiques indispensables au maintien des flux de gènes entre les populations de pollinisateurs liées aux habitats étudiés.

6. **l'analyse de l'effet des interventions sur les biocénoses de pollinisateurs**.

Les résultats obtenus des études en cours seront analysés afin de comprendre la caractérisation faunistique réelle des pollinisateurs des biocénoses liées aux différents habitats étudiés, de manière à identifier les espèces exclusives et leurs vulnérabilités.

7. l'interaction avec le **DISAFA pour les aspects faunistiques liés aux invertébrés**.

À l'issue des études menées sur la faune, une comparaison avec les données sur la végétation collectées par le DISAFA sera effectuée afin d'élaborer conjointement les corridors écologiques indispensables au maintien des flux de gènes entre les populations de pollinisateurs liées aux habitats étudiés.

Au terme de la campagne de terrain et après analyse des données, il sera possible d'obtenir une caractérisation précise de la biocénose des prairies *xérothermiques* de Foresto et Chianocco. Les

résultats fourniront des informations sur la diversité des espèces de lépidoptères rhopalocères et de diptères syrphidés, ainsi que sur leur abondance relative.

Les activités de recherche du **DISAFA** comprennent :

1. **Analyse des prairies de fond de vallée** (relevant en partie de l'habitat « 6510 *Prairies de fauche de basse altitude* »).

Cette étude concerne les prairies de fond de vallée qui seront partiellement compromises par le chantier, afin d'évaluer leur composition spécifique, leur éventuelle attribution à des habitats d'intérêt communautaire (selon les critères de la directive Habitats) et leur état de conservation. Cette étude permettra d'identifier des prairies présentant une composition végétale similaire dans la même zone et pouvant jouer le rôle de sites donneurs, à partir desquels il sera possible de collecter des semences d'espèces herbacées et d'écotypes locaux afin de restaurer l'habitat d'origine. Des relevés de végétation et une cartographie des zones affectées par les travaux ont été réalisés et des prairies mieux préservées ayant la fonction de sites donneurs de semences ont été identifiées et cartographiées. La numérisation de la cartographie et le traitement des données sur la végétation sont actuellement en cours.

2. **Analyse des prairies xériques** situées sur des pentes, relevant des *habitats 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)* et *6240 Pelouses steppiques sub-pannoniques*.

L'étude vise trois objectifs :

- a) analyser l'état de conservation des deux habitats, au moyen d'une comparaison temporelle de la composition de la végétation au terme d'une période de 9 ans (relevés répétés correspondant exactement aux relevés effectués au cours du projet *LIFE Xerograzing*) ;
- b) vérifier la rapidité à laquelle l'état de conservation des prairies se dégrade après l'abandon du pâturage, au moyen de relevés répartis le long d'une chronoséquence (prairies ouvertes – zones arbustives – forêts clairsemées – forêts denses) ;
- c) cartographier les habitats, grâce à l'analyse de photographies aériennes historiques et actuelles et d'images détaillées obtenues au moyen de drones, avec l'analyse de la fragmentation actuelle et historique des habitats et évaluer la connectivité écologique, en utilisant également des données faunistiques sur les invertébrés et les vertébrés (activité réalisée en interaction avec le DBIOS). Les données relatives à la végétation et les cartographies sont en cours.

3. **Suivi de l'état de conservation de *Gladiolus palustris***, une espèce végétale rare protégée par la *directive Habitats (annexe IV)*.

Le *Gladiolus palustris* est une espèce rare classée « presque menacée » en Italie dans la récente « *Liste rouge de la flore italienne* » et « *vulnérable* » dans le Piémont dans les « *Listes rouges régionales des plantes d'Italie* ». Il s'agit d'une espèce inscrite aux annexes II et IV de la *directive 92/43/CEE « Habitats »* et dans la liste des espèces faisant l'objet d'une protection absolue au sens de la *L.R. 32/82 de la région Piémont*.

En 2017, une petite population a été observée dans la zone d'étude (*Selvaggi et al., 2017*), ce qui représente la seule confirmation récente de la présence de l'espèce dans le Val di Susa. Aucun suivi de son état de conservation n'avait été réalisé jusqu'à présent.

Au cours de l'année 2023, la présence de trois nouvelles populations (en plus de celle déjà connue) a été vérifiée, dont deux sont très importantes en termes de nombre d'individus. Les données de comptage et la cartographie sont en cours.

En France : de multiples initiatives pour la préservation de l'environnement naturel

TELT met un maximum de rigueur et d'engagement dans la mise en œuvre des mesures compensatoires et leur suivi à long terme, ce qui constitue la valeur ajoutée de la stratégie de conservation de la biodiversité. L'engagement compensatoire global s'élève à **62 hectares** pour les **milieux forestiers** et à **71 hectares** pour les **milieux ouverts et arbustifs**. À cela s'ajoute la compensation par des milieux pionniers, concernant principalement le crapaud calamite (*Bufo calamita*), qui fait l'objet d'une compensation fonctionnelle par la création de sites de reproduction pérennes.

D'autres mesures visent à préserver le papillon apollon (*Parnassius apollo*) pour les insectes, la huppe fasciée (*Upupa epops*) et le Petit-duc scops (*Otus scops*) pour les oiseaux, ou encore le grand fer à cheval (*Rhinolophus ferrumequinum*) pour les chiroptères. Certaines de ces espèces sont représentatives des sites d'importance communautaire (SIC) du Perron des Encombres et des formations forestières et herbacées sèches des Alpes internes.

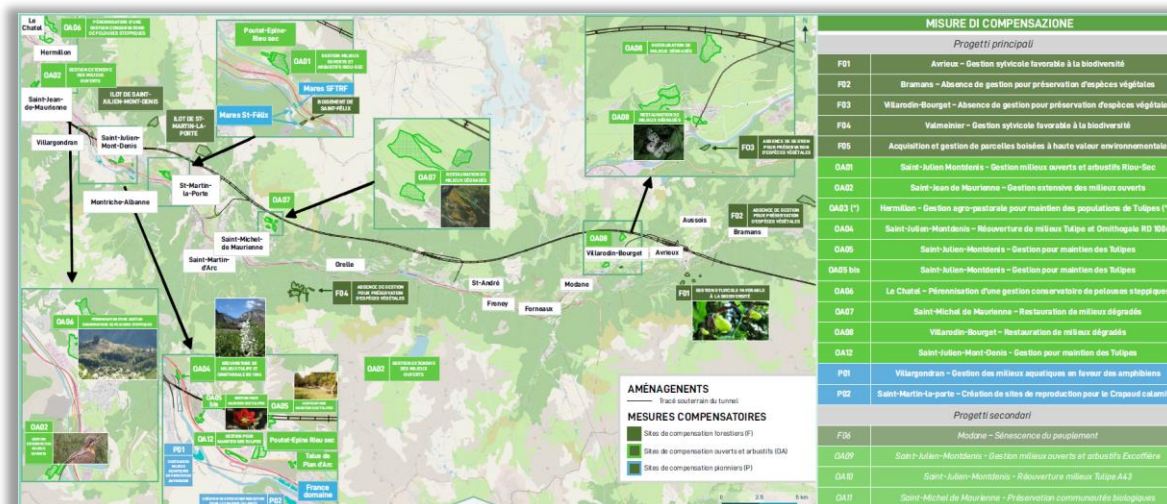
Les nombres d'actions *Eviter, Réduire, Compenser (ERC)* peuvent être résumés comme suit :

- **3 grands types d'habitats naturels**
- **23 projets de compensation faune-flore**
- **100 espèces protégées touchées, ainsi que des dizaines d'espèces non protégées**
- **190 hectares de sites dédiés à la biodiversité**
- **21 partenaires du territoire** parmi lesquels :



- **22 espèces prioritaires** dont : la tulipe de Maurienne (flore), le papillon Apollon (insecte), le crapaud calamite (amphibien), le colobe lisse (reptile), la huppe fasciée (oiseau), le grand rhinolophe (mammifère)

25 MESURES DE COMPENSATION EN FRANCE



TELT ouvre les portes de ses chantiers au public

Au cours de la période couverte par ce document, TELT a organisé plusieurs manifestations pour faire connaître les chantiers du Lyon-Turin en Maurienne. Accompagnés de techniciens, les visiteurs ont pu découvrir les installations du chantier et les prochaines étapes de la construction du tunnel Lyon-Turin.

Les écoles découvrent les mesures d'accompagnement

Pour l'édition 2022, placée sous le signe de « l'éveil climatique », des **événements ont notamment été organisés avec les écoles sur le thème de la biodiversité**. TELT a organisé des ateliers pour découvrir les mesures d'accompagnement en faveur des jeunes écoliers autour des chantiers de la Maurienne.

- Au total, 90 élèves du lycée de Saint-Etienne-de-Cuines se sont rendus sur la commune de Saint-Michel-de-Maurienne, au lieu-dit Le Chêne, pour **découvrir les opérations de surveillance d'une source et d'un bassin versant**.
- Un autre atelier a été organisé dans le hameau de Thyl, où les participants se sont **familiarisés avec la compensation agro-pastorale pour la réhabilitation des parcelles à usage agricole**, avec une visite de la restauration écologique.

Le Promoteur public était également présent, avec un stand, au Village des Sciences de Chambéry, où les participants ont pu s'immerger dans les chantiers du Lyon-Turin grâce à des dispositifs de réalité virtuelle.

Le Bio Blitz : une journée consacrée à la biodiversité

En juin 2023, dans la zone du Musée archéologique de la Maddalena à Chiomonte, riverains et passionnés se sont transformés en chercheurs d'un jour : guidés par des professeurs de l'Université de Turin, ils ont pu découvrir la faune, la flore et les particularités naturelles du Val Clarea.

Une promenade à travers les bois et les prairies a été l'occasion de réaliser des activités de terrain avec les professeurs du Département des sciences de la vie et de biologie des systèmes (DBIOS) et du Département des sciences agricoles, forestières et alimentaires (DISAFA), qui mènent actuellement des études sur la biodiversité locale.

Les visiteurs ont appris à reconnaître les oiseaux à leur chant et à d'autres indices dans la forêt, un concours de biodiversité leur a permis de découvrir combien d'espèces végétales peuvent cohabiter dans un mètre carré de prairie et, accompagnés des professeurs, ils ont exploré la présence des papillons dans la région et le projet de sauvegarde de l'espèce protégée *Zerynthia polyxena*. Les familles, les passionnés et les curieux ont ensuite approfondi leurs connaissances sur le terrain dans le cadre des ateliers didactiques du laboratoire de biodiversité aménagé dans le Musée archéologique pour soutenir le projet Biodiversité.



Cette recherche, née d'une collaboration scientifique entre TELT et l'Université de Turin, porte sur la sauvegarde des espèces animales et végétales vivant sur le territoire du Val Clarea, avec une attention particulière pour le papillon *Zerynthia polyxena*, ainsi que pour les chauves-souris, les loups, les ongulés et les espèces végétales. L'étude de la biodiversité de l'Université de Turin a son siège au Musée archéologique de Chiomonte.

Focus sur la Bruyère des Neiges

Le projet de recherche binational a impliqué l'Université de Turin – Département des sciences agricoles, forestières et alimentaires (DISAFA), le Conservatoire botanique national alpin de Gap (CBNA) et l'Institut national de recherche sur l'agriculture et l'environnement de Paris Cedex (INRAE).

Appelée aussi « bruyère des neiges », car ses petites fleurs rose vif s'épanouissent dès la fonte des neiges, cette plante est protégée dans les montagnes de Savoie et de la région de Turin. **Étudier l'habitat de l'espèce et proposer des approches innovantes pour contribuer à la sauvegarde de la plante** sont les objectifs du projet de recherche binational, inclus dans les mesures d'accompagnement des travaux du côté français.



Les données recueillies jusqu'à présent, qui permettront de **délimiter la niche écologique de l'espèce** *Erica carnea* dans les Alpes occidentales, confirment la vulnérabilité de ces populations isolées aux marges de la distribution de l'espèce. Pour cette raison, des recherches plus approfondies au moyen d'analyses génétiques pourraient être utiles pour comprendre l'éventuel isolement génétique près de Meana di Susa et la diversification des populations. Par exemple, la présence d'*Erica carnea* dans les Valli di Lanzo, sur un substrat constitué de roches serpentines et l'absence de l'habitat typique couvert de conifères de l'Erico-Pinion, est particulièrement curieuse.

La **pépinière forestière « Carlo Alberto » de Fenestrelle (TO) expérimente actuellement la multiplication par bouturage de l'écotype *Erica carnea* de Meana di Susa**. Si la multiplication est réussie, il pourrait être possible de **planifier un projet de conservation in situ** dans les vallées franco-italiennes, en préservant les noyaux de pin sylvestre, qui représentent l'habitat préféré de l'espèce. Cela pourrait permettre une expansion partielle des populations, réduisant le risque d'extinction locale des populations restantes, surtout si elles sont isolées comme celles de Meana.

Pour approfondir l'étude de son écologie, **l'ouverture du couvert arboré**, c'est-à-dire le niveau d'éclairement au sol, a également été **mesurée** pour chaque parcelle. Ce paramètre a été évalué à l'aide de photos hémisphériques.

Les photos hémisphériques de l'environnement de croissance de la bruyère des neiges (*Erica carnea*) sont présentées ci-dessous : i) zone ouverte, ii) forêt clairsemée de pins sylvestres, iii) châtaigneraie.



En plus de son abondance, d'**autres paramètres** d'*Erica carnea* ont été mesurés :

- la hauteur au-dessus du sol, comme indicateur de la *vigueur* de la plante ;
- la longueur du rameau de l'année, comme indicateur de *croissance* ;
- le degré de floraison, comme indicateur de la capacité de *reproduction*.



L'étude conjointe menée sur les versants français et italien a permis de décrire et de délimiter avec précision la distribution spatiale et l'écologie de la bruyère des neiges dans les Alpes occidentales. Les **populations étudiées**, en raison de leur **position périphérique** par rapport à l'aire de répartition principale de l'espèce (dont le centre est situé dans les Alpes orientales), **jouent un rôle très important dans la conservation de l'espèce**. On sait en effet que les populations périphériques, en raison du stress physiologique plus fréquent qu'elles subissent par leur position géographique marginale, peuvent être **mieux adaptées aux changements potentiels induits par le changement climatique**.

Les populations étudiées, également à cause de leur fragmentation spatiale, sont assez hétérogènes, tant sur le plan écologique et végétal que probablement sur le plan génétique. Il est probable que l'espèce puisse également remplir de multiples fonctions écosystémiques à l'égard des composantes biotiques locales (par exemple, les effets positifs potentiels sur les insectes pollinisateurs).

Les **menaces actuelles pour la conservation de la bruyère des neiges dans les Alpes occidentales** sont principalement d'**origine anthropique**, en partie liées à des activités destructrices (construction de pistes forestières, etc.), en partie liées à la gestion forestière ou à l'abandon de pratiques sylvicoles. La mise en place de bonnes pratiques n'est pas toujours facile, notamment là où les interventions ne sont pas économiquement viables (auquel cas le soutien d'un financement public est nécessaire), ou lorsque les populations se développent sur des propriétés privées qui ne sont pas nécessairement couvertes par des plans de gestion forestière convenus au niveau local.

La mise en œuvre d'activités de sensibilisation à l'égard des organismes publics et des exploitations forestières publiques et privées peut garantir une gestion ciblée visant à la conservation de l'espèce, ainsi qu'à la recréation de conditions optimales pour sa croissance et sa reproduction.

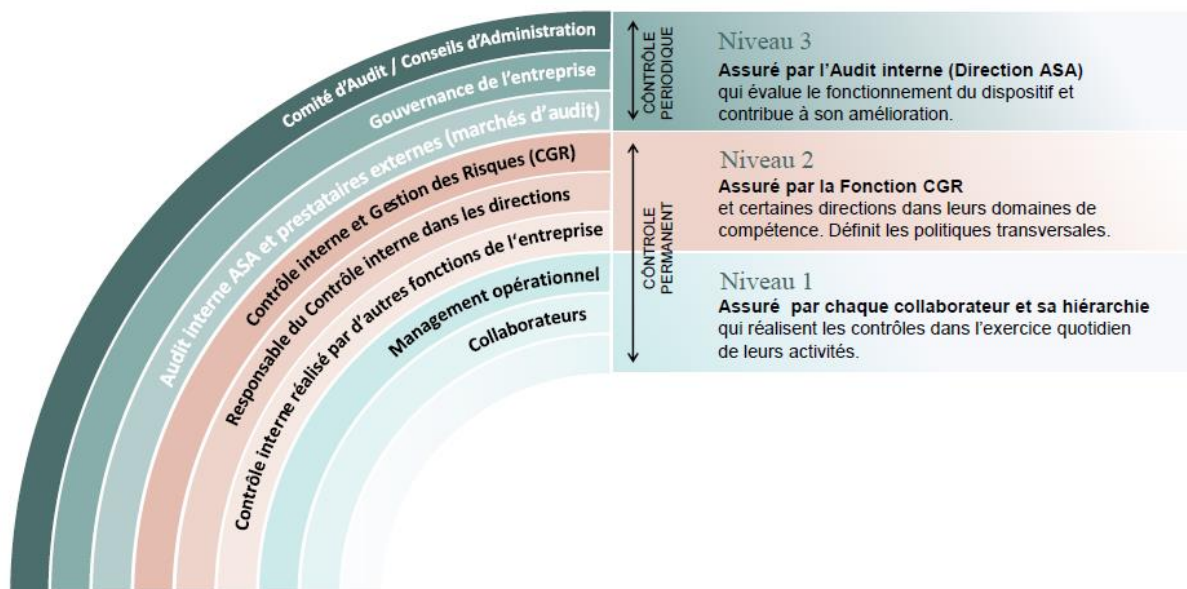
Découvrez la [Bruyère des Neiges](#)
Cliquez ci-contre pour découvrir la [VIDÉO](#) sur la Bruyère des Neiges

ODD 16 – Lutter contre la corruption et pour la transparence

Comme le montre la figure ci-dessous, TELT dispose de **trois dispositifs de contrôle interne** :

1. contrôles effectués dans toutes les Directions ;
2. contrôle interne effectué par la Fonction Contrôle interne et gestion des risques et par les Fonctions Environnement et Sécurité sur des sujets spécifiques. Ce niveau de contrôle vérifie la bonne application des procédures et la conformité aux procédures opérationnelles applicables ;
3. audit interne, c'est-à-dire le contrôle indépendant pour vérifier que le système de contrôle mis en place entre le niveau 1 et le niveau 2 fonctionne correctement et garantit la maîtrise des risques. Ce dernier niveau de contrôle vérifie notamment la définition de la cartographie des risques, le niveau de précision des contrôles effectués par le niveau 2 et les entités contrôlées. Enfin, l'audit interne vérifie et contrôle l'existence de ressources, de mesures et de procédures opérationnelles mises en œuvre au sein des Directions de TELT pour garantir la maîtrise des risques définis dans la cartographie des risques de la société.

Modèle 3LoD - Représentation des trois lignes de défenses de TELT








Source : Audit interne TELT - Mai 2023

Dispositif d'alerte éthique

En 2021, TELT a **mis en œuvre, par le biais de la révision du Code d'éthique, le mécanisme d'alerte éthique**. Une procédure d'alerte éthique garantissant l'anonymat a été publiée sur le site Web de l'entreprise et, à partir de 2022, la **plateforme en ligne « Integrity Line »** a également été mise à disposition.

Dans le cadre du système d'alerte éthique, il est possible de signaler rapidement et facilement des préoccupations concernant des fautes réelles ou présumées susceptibles de nuire à l'entreprise ou au bien-être des personnes.

TELT protège le lanceur d'alerte contre toute forme de représailles pour dénonciation et garantit une confidentialité maximale.

LE PROGRAMME D'ALERTE ETHIQUE DE TELT				
				
Fournit des informations claires au public sur la manière de lancer l'alerte	Permet de lancer une alerte écrite et anonyme	Prévoit D'informer le lanceur d'alerte de l'état d'avancement de l'affaire	Il contient une politique sécurisée sur traitement des données	Dispose d'un système de protection solide contre les lanceurs d'alerte

Découvrez le [Programme d'alerte éthique de TELT](#)
Découvrez la [Plateforme Integrity Line](#)

Partenariats pour la lutte contre la corruption

TELT collabore activement avec la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (une administration française relevant du ministère de l'Économie).

Pour mieux exercer ce contrôle contre les pratiques anticoncurrentielles, et pour mieux les faire connaître, TELT en 2021 :

- a organisé des sessions de formation pour les employés avec la **DGCCRF** ;
- a signé un protocole avec la **Guardia di Finanza** pour prévenir les infiltrations et sensibiliser le personnel aux outils de lutte contre la corruption ;
- a également organisé un atelier avec la collaboration de **Transparency International France**.

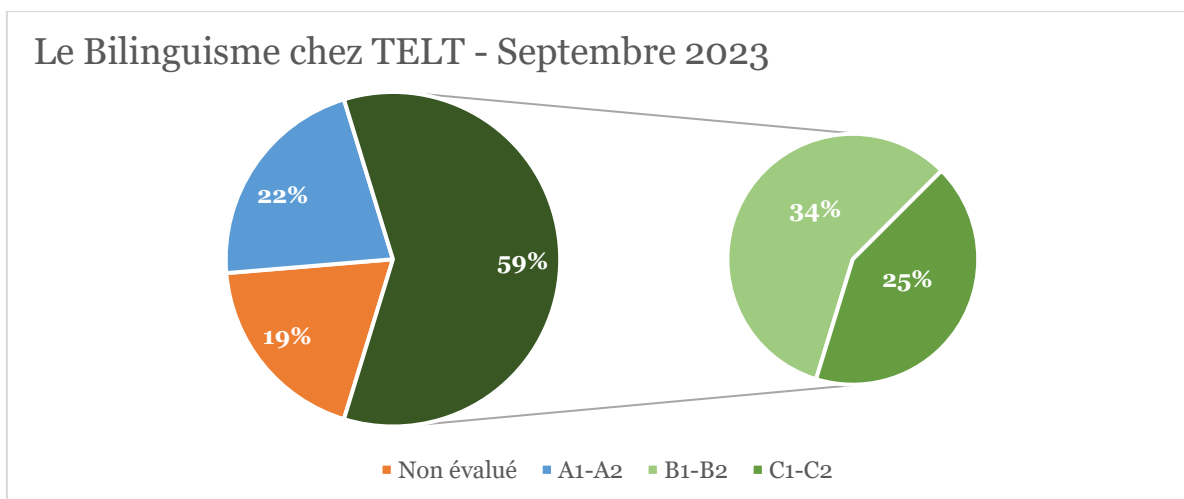


En tant que promoteur public binational, TELT est un cas unique (et exemplaire) d'intégration entre les identités française et italienne. Le binationalisme se reflète dans certains aspects clés du fonctionnement de la société : en commençant par les postes prioritaires établis par les statuts – le Président et le Directeur juridique sont Français, le Directeur général et le Directeur administratif et financier sont Italiens – jusqu'à la langue parlée au sein de TELT, un bilinguisme fait d'*intercompréhension* (impliquant environ 55 % des employés de TELT dans des cours d'italien et de français et 65 % du personnel est bilingue). En cascade, tous les domaines d'intervention managériale sont influencés par cette double identité. Le bilinguisme est confirmé comme un atout de l'entreprise.

L'importance d'approfondir le **caractère binational** ressort en particulier de certains stimuli externes tels que l'appréciation par la direction de l'UE de la gestion réellement intégrée des deux âmes du projet, la française et l'italienne (cet aspect pourrait valoir à TELT une contribution européenne de +5 %), et la constatation de la part des certificateurs de la norme qualité ISO 9001 (Afnor) **de l'engagement envers le biculturalisme comme « point fort » de l'entreprise.**

Un premier résultat d'entreprise important du renforcement du binationalisme est la naissance de « **TELT Community** », la première association binationale de représentants du personnel, dédiée au bien-être, qui combine l'obligation de gestion française d'un budget pour les initiatives de bien-être des employés (exercée par le CSE, le Comité Social d'Entreprise) avec la gestion volontaire de ce chapitre prévue par la loi italienne.

Le projet de recherche **UniMib-Grenoble** répond à la volonté de développer et de consolider le binationalisme de la société. Une étude a également été développée sur le thème du bilinguisme.



La complexité, le dynamisme et la recherche constante d'un équilibre de la binationalité au sein de TELT sont bien illustrés par les façons dont les deux langues sont utilisées en parallèle. Le bilinguisme est en fait une contrainte qui est interprétée et réinterprétée en fonction des situations et des modes de communication.

Antimafia et sécurité sans frontières : un chantier européen

L'exemplarité de TELT dans l'intégration binationale découle avant tout d'une gestion juridique positive entre la France et l'Italie. L'Accord de 2012 stipule que le promoteur public du tunnel de base transfrontalier doit être particulièrement engagé dans la lutte contre la mafia et la corruption. Avec la création de TELT et l'Accord de 2015 pour le lancement des travaux définitifs, les États ont confié à la Commission intergouvernementale la tâche de rédiger un règlement des contrats qui tiendrait compte de l'expérience italienne du *Code antimafia* et des règles sur la lutte contre la corruption de l'Ordonnance française.



Le règlement, issu de ce processus de comparaison au sein de la CIG, est un exemple unique en droit international européen de lutte contre la mafia au-delà des limites territoriales des chantiers : tous les fournisseurs, quelle que soit leur nationalité, sont contrôlés selon les règles strictes du Code italien (en remontant jusqu'aux membres de la famille et aux cohabitants des associés).

En 2018, la structure binationale composée des 2 préfets de Turin et de la région Auvergne-Rhône Alpes a également été mise en place.

Découvrez la [***Structure binationale antimafia***](#)

Lisez le livre : « [***Pour un ouvrage sans mafias***](#) »

Plan triennal de durabilité 2022-2025

Le plan de durabilité représente la **vision stratégique de TELT en matière de durabilité** et répond à certains des défis mondiaux (les objectifs de développement durable des Nations Unies) en traduisant les engagements pris, par le biais du pacte d'intégrité et de durabilité, en objectifs qualitatifs et quantitatifs qui peuvent être mesurés dans le temps (cibles).

Grâce à cette stratégie, TELT est en mesure de gérer durablement la réponse aux défis des marchés d'aujourd'hui et de demain.

Approuvé par le Conseil d'administration le 22 juin 2022, il se compose de :

- 6 thèmes matériels
- 27 engagements en matière de durabilité
- 38 objectifs à atteindre à moyen terme

Ce plan représente un **tableau de bord de suivi du processus de durabilité** qui sous-tend **l'auto-évaluation par TELT de ses performances et le dialogue avec les parties prenantes** sur les questions matérielles identifiées.






QUESTIONS MATERIELLES DU PLAN TRIENNAL DE DURABILITE

1. Identité et approche à la durabilité ;
2. Utilisation durable des ressources et la lutte contre le changement climatique ;
3. Personnes et droits de l'homme ;
4. Gouvernance, risque, éthique et conformité aux ODD ;
5. Continuité, innovation et chaîne de valeur ;
6. Impact social.

Le suivi du Plan triennal de durabilité


1

Identité et approche de la durabilité

	KPI	Status 2022	Goal 2022	SDG	Next 2023 (proposition)
1.1	Surveillance du processus Diversité et Inclusion	<i>Changements organisationnels pour la garnison</i>	✓	Identification du gestionnaire de handicap	 Nouvelles dispositions en matière d'accueil et d'attraction du handicap
1.2	Surveillance networking de la durabilité	<i>Adhésions et participations à des réseaux nationaux et internationaux</i>	✓	Adhésion UN Global Compact (de « signatory » à « participant »)	 Identification de réseaux stratégiques supplémentaires
1.3	Élargissement de l'engagement avec les investisseurs et les parties prenantes en matière de développement durable	<i>Initiatives de diffusion et d'échange dédiées à la double matérialité</i>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Séminaire Durabilité CdA • 26 Entretiens individuels 	 Participation d'autres parties prenantes

2


Utilisation durable des ressources et lutte contre le changement climatique

2.1	Sensibilisation à l'augmentation du pourcentage de véhicules à faible impact environnemental (ex. hydrogène) dans la flotte de chantier	<i>Participation à des initiatives de sensibilisation</i>	✓	Participation à 10 réunions du groupe de travail pour un POC Hydrogène à Maurienne	 Création d'une table de travail dédiée avec les entreprises
-----	---	---	---	--	---

3

Personnes et droits de l'homme

3.1	Bien-être et identité				
3.1.1	Mesure de la satisfaction et de l'engagement employés	<i>Identification des instruments de mesure et de lecture</i>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Convention d'entreprise • Questionnaire bien-être 	 Instruments de mesure établis
3.1.2	Définition d'un plan de consolidation/développement de l'identité basé sur une culture d'entreprise intégrée avec la durabilité	<i>Cahier des charges pour l'identification d'un consultant</i>	✓	Lancée mise en concurrence	 Élaborer un plan de bien-être et de gestion du changement
3.2	Diversity				
3.2.1	Partenariats pour la valorisation des ressources avec handicap	<i>Accompagnement pour le diagnostic des besoins de TELT</i>	✓	Lancement de partenariats agefiph et centre d'emploi	 Élargissement des partenariats opérationnels
3.2.2	Poursuite des actions spécifiques d'identification et de réduction des inégalités, en premier lieu	<i>Participation à des groupes de travail spécialisés</i>	✓	Groupe de travail D&I Global Compact	 Élaboration proposée d'un plan de politique de D&I
3.2.3	Réduction Gender Pay Gap	<i>Initiatives de fonds propres salariaux</i>	✓	Politique d'équité entreprise	 Structuration des interventions avec des preuves de méritocratie
3.2.4	Respect total des directives de l'UE sur l'égalité entre les femmes et les hommes	<i>Respect des normes FR et IT</i>	✓		 Évaluation d'un plan d'adaptation aux normes de l'UE
3.2.5	Réduction unconscious bias	<i>Participation à des groupes de travail spécialisés</i>	✓	Groupes de travail sur l'égalité des genres Pacte mondial	 Initiatives de sensibilisation
3.3	Santé et sécurité au travail				

3.3.1	Maintien de la certification de sécurité au travail ISO 45001 et planification de Mission S	<i>Initiatives de certification et de sensibilisation</i>	✓	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de certification achevé • Présenté premier projet de communication 		Première campagne de communication Mission S sur les chantiers
--------------	---	---	---	---	---	--

4

Gouvernance, risque, éthique et conformité ODD

4.1	Finalisation du système d'alerte	<i>Mesures d'adaptation de la procédure aux normes de l'UE</i>	✓	Plateforme integrity line		Initiatives de sensibilisation
4.2	Processus de certification ENVISION pour les infrastructures durables	<i>Initiatives de diffusion du protocole et formation</i>	✓	Création de 7 profils Envision SP Début du processus d'évaluation		Début du processus de certification


5

Continuité, innovation et chaîne de valeur

5.1	Développement informatique visant à réduire les incidents informatiques	<i>Changements organisationnels pour la garnison</i>	✓	Création d'une direction TIC indépendante		Sensibilisation de TELT à la cybersécurité
------------	---	--	---	---	--	--

6

Social Impact

6.1	Impact économique - social comme guide pour la prise de décision axée sur les données	<i>Développement de collaborations avec des institutions pour mener des activités/recherches</i>	✓	Protocole avec Regione Piemonte "Un réseau pour la Val di Susa" pour la formation et l'emploi des chantiers IT		Proposition d'une sentinelle binationale de collaboration entre Démarche Grand Chantier, Régions et TELT
------------	---	--	---	--	---	--